

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

Population

INTRODUCTION TO
VOLUME I (PART 3)

Population

INTRODUCTION AU
VOLUME I (PARTIE 3)

Introduction to Volume I, Part 3

Contents

This report provides introductory textual material of a definitional and explanatory nature to complement the tabular content of Volume I (Part 3) of the 1971 Census. It is derived into sections as follows:

	Page
List and Index of Tables	5
A list of statistical tables, charts, maps and any appendices, as well as a subject-matter index of tables contained in Bulletins 1.3-2 to 1.3-7 inclusive.	
Introduction	11
General principles of census methodology and enumeration, types of questionnaires, definitions of census terms and concepts with respect to the population characteristics presented in Bulletins 1.3-2 to 1.3-7, as well as notes on comparability of data and measures of reliability.	
Population Questionnaires	27
A reproduction of questions and instructions from the 1971 Census questionnaires relevant to the characteristics used in Bulletins 1.3-2 to 1.3-7.	

Introduction au volume I, partie 3

Contenu

Le présent bulletin donne des notions préliminaires sous forme de définitions et d'explications en vue de compléter la section tabulaire du volume I (partie 3) du recensement de 1971. Il comprend les sections suivantes:

	Page
Liste et index des tableaux	5
Liste de tableaux statistiques, de graphiques, de cartes et de tout appendice, ainsi qu'un index par matière des tableaux figurant dans les bulletins 1.3-2 à 1.3-7 inclusivement.	
Introduction	11
Aperçu des principes des méthodes de recensement et de dénombrement, des genres de questionnaires, des définitions des concepts et des termes particuliers aux caractéristiques démographiques présentées dans les bulletins 1.3-2 à 1.3-7, ainsi que des notes sur la comparabilité des données et les mesures de fiabilité.	
Questionnaires sur la population	27
Reproduction des questions et instructions figurant dans les Questionnaires du recensement de 1971 et qui portent sur les caractéristiques des bulletins 1.3-2 à 1.3-7.	

CATALOGUE

92-722

(BULLETIN 1.3-1)

1971 Census of Canada

—
Recensement du Canada de 1971

ERRATA

An error has been identified in the example chosen for the Reliability Estimates published on page 23 of the above bulletin — last paragraph. The text in brackets reading (e.g., using mother tongue ... etc.) should read (e.g., using sex ... etc.).

Nous avons trouvé une erreur dans l'exemple utilisé pour les Estimations de fiabilité publié au dernier paragraphe de la page 23 de ce bulletin. Le texte entre parenthèses (par exemple, ... le cas de la langue maternelle) devrait lire (par exemple, ... le cas du sexe ...).

8-2300-550

BKTH 6570223 (E)

BKTI 6570294 (E)

e.3

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME I (PART: 3)

VOLUME I (PARTIE: 3)

POPULATION

GENERAL
CHARACTERISTICS

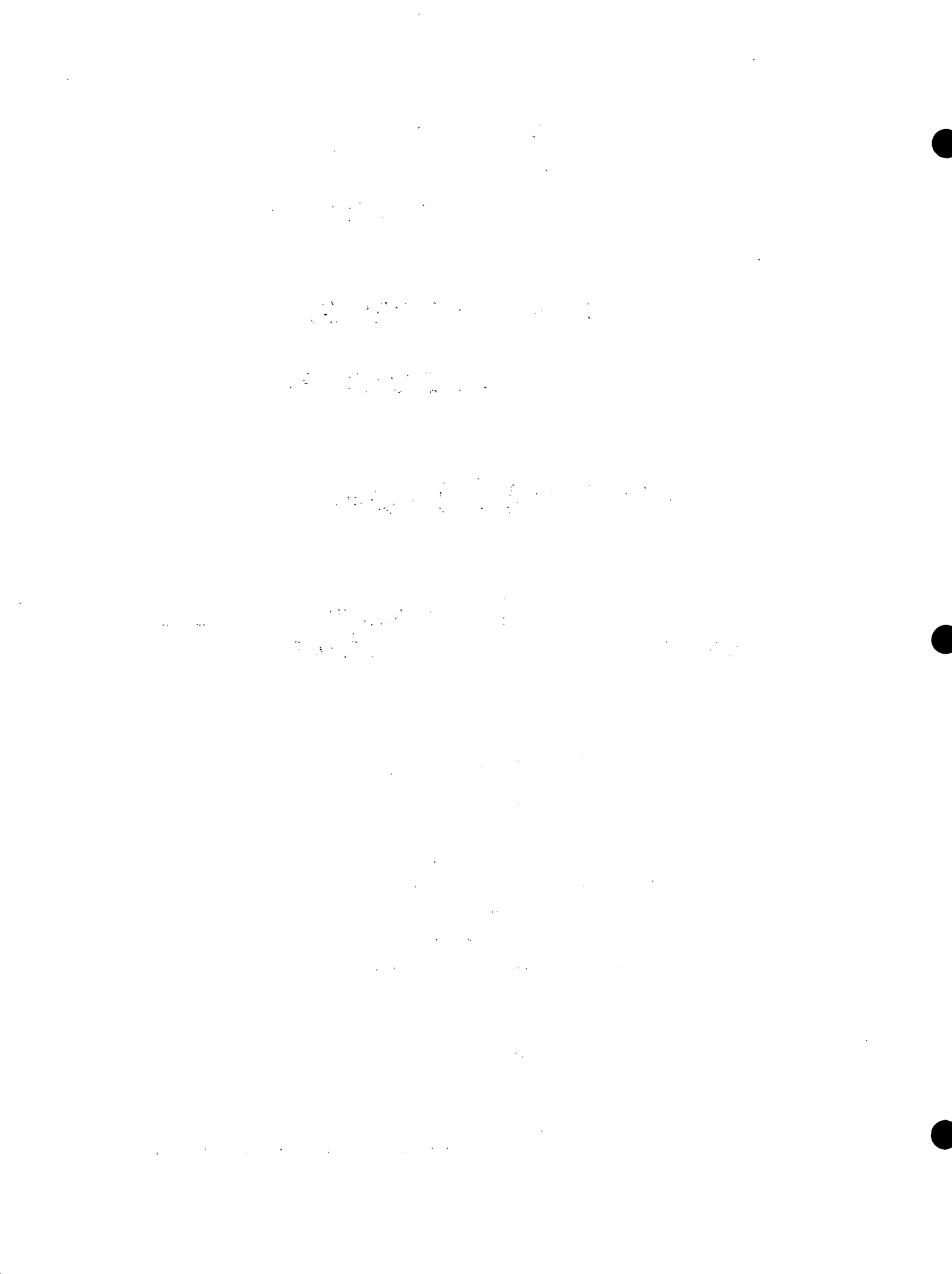
CARACTÉRISTIQUES
GÉNÉRALES

PRICE - \$10.00 - PRIX

Published by Authority of
The Minister of Industry, Trade and Commerce

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Ottawa



PREFACE

Results of the 1971 Census of Canada are issued in the form of a number of series of reports. The tabular content of these reports may be combined to form the content of any particular volume. Thus, Bulletins 1.3-2 to 1.3-7 provide distributions of selected general population characteristics and may be integrated with the following Introduction to constitute Volume I (Part 3) – General Characteristics of the 1971 Census. Volume I (Part 1) deals with geographic distributions while other parts (2, 4 and 5) of Volume I present further characteristics and various cross-classifications of these characteristics.

The tabular material of Volume I (Part 3) provides classifications of the population as of June 1, 1971 according to sex, ethnic groups, religious denominations, mother tongue, official language, language most often spoken at home, birthplace, citizenship and period of immigration. Certain tables, as outlined in the Table of Contents, provide comparisons with previous censuses, and the geographic basis of presentation varies from Canada and the provinces to census metropolitan areas, agglomerations, municipal subdivisions and census divisions.

Definitions and explanations of the terminology used in Part 3 as well as notes on reliability and sampling are included in the Introduction which follows.

The materials in Volume I (Part 3) were designed in the Demographic Sector of the Census Field and the tables were prepared by the Retrieval Systems Section. Tabulations of data for the tables were produced by the Data Processing Centre. Maps were produced by the Spatial Systems Section of the Census Field.

PETER G. KIRKHAM,
Chief Statistician of Canada.

PRÉFACE

Les résultats du recensement du Canada de 1971 ont été publiés en plusieurs séries de bulletins. Ces bulletins ont été établis de façon que les tableaux puissent être réunis en volumes. Ainsi, les bulletins 1.3-2 à 1.3-7 donnent la répartition de caractéristiques choisies de la population et constituent avec l'Introduction suivante le volume I (partie 3) "Caractéristiques générales du recensement de 1971". Le volume I (partie 1) traite des répartitions géographiques; les autres parties (2, 4 et 5) du volume I portent sur d'autres caractéristiques et sur divers classements recoupés de ces caractéristiques.

Les tableaux du volume I (partie 3) donnent les classements de la population au 1^{er} juin 1971, selon le sexe, les groupes ethniques, les confessions religieuses, la langue maternelle, la langue officielle, la langue d'usage, le lieu de naissance, la citoyenneté et la période d'immigration. Certains tableaux indiqués dans la Table des matières établissent des comparaisons avec des recensements précédents et la répartition géographique des données indique les régions suivantes: Canada et les provinces, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations, les subdivisions municipales et les divisions de recensement.

L'Introduction donne la définition et l'explication des termes utilisés dans la partie 3, ainsi que des notes sur la fiabilité et l'échantillonnage.

La Section des caractéristiques démographiques du Secteur du recensement a produit les documents nécessaires à la rédaction du volume I (partie 3); la Section des systèmes d'extraction a disposé en tableaux les résultats des données exploitées par le Centre des traitements des données et la Section de l'organisation spatiale (Secteur du recensement) a dressé les cartes.

Le statisticien en chef du Canada,
PETER G. KIRKHAM.



TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Tables in Volume I (Part 3)	5
Tabular Index	9
Introduction	11
Methodology	11
Types of Questionnaires	15
Definitions	15
Comparability	18
Unpublished Data	21
Measures of Reliability	21
Questionnaires	27

List of Tables

Ethnic Groups:

- ✓ Table 1. Population by Ethnic Group, for Canada, 1921 - 1971
- ✓ Table 2. Population by Ethnic Group and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 3. Population by Ethnic Group and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 4. Population by Ethnic Group and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 5. Population by Ethnic Group and Sex, for Incorporated Cities, Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971
- Table 6. Population by Ethnic Group and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 7. Population by Ethnic Group and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971
- Table 8. Population by Ethnic Group and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

Religious Denominations:

- ✓ Table 9. Population by Religious Denomination, for Canada, 1921 - 1971
- ✓ Table 10. Population by Religious Denomination and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 11. Population by Religious Denomination and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 12. Population by Religious Denomination and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 13. Population by Religious Denomination and Sex, for Incorporated Cities, Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971
- Table 14. Population by Religious Denomination and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 15. Population by Religious Denomination and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971
- Table 16. Population by Religious Denomination and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux du volume I (partie 3)	5
Index des tableaux	9
Introduction	11
Méthodologie	11
Genres de questionnaires	15
Définitions	15
Comparabilité	18
Données inédites	21
Mesures de fiabilité	21
Questionnaires	27

Liste des tableaux

Groupes ethniques:

- Tableau 1. Population selon le groupe ethnique, Canada, 1921 - 1971
- Tableau 2. Population selon le groupe ethnique et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 3. Population selon le groupe ethnique et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 4. Population selon le groupe ethnique et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 5. Population selon le groupe ethnique et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 6. Population selon le groupe ethnique et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 7. Population selon le groupe ethnique et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971
- Tableau 8. Population selon le groupe ethnique et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Confessions religieuses:

- Tableau 9. Population selon la confession religieuse, Canada, 1921 - 1971
- Tableau 10. Population selon la confession religieuse et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 11. Population selon la confession religieuse et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 12. Population selon la confession religieuse et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 13. Population selon la confession religieuse et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 14. Population selon la confession religieuse et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 15. Population selon la confession religieuse et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971
- Tableau 16. Population selon la confession religieuse et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Mother Tongue:

- ✓ Table 17. Population by Mother Tongue and Sex, for Canada, 1941 - 1971
- ✓ Table 18. Population by Mother Tongue and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 19. Population by Mother Tongue and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 20. Population by Mother Tongue and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 21. Population by Mother Tongue and Sex, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971
- Table 22. Population by Mother Tongue and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 23. Population by Mother Tongue and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971
- Table 24. Population by Mother Tongue and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

Official Language and Language Most Often Spoken at Home:

- ✓ Table 25. Population by Official Language and Sex, for Canada, 1941 - 1971
- ✓ Table 26. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 27. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 28. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 29. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971
- Table 30. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 31. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971
- Table 32. Population by (a) Official Language, (b) Language Most Often Spoken at Home and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971

Birthplace:

- ✓ Table 33. Population by Birthplace, for Canada, 1921 - 1971
- ✓ Table 34. Population by Birthplace and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 35. Population by Birthplace and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 36. Population by Birthplace and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 37. Population by Birthplace and Sex, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971

Langue maternelle:

- Tableau 17. Population selon la langue maternelle et le sexe, Canada, 1941 - 1971
- Tableau 18. Population selon la langue maternelle et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 19. Population selon la langue maternelle et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 20. Population selon la langue maternelle et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 21. Population selon la langue maternelle et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 22. Population selon la langue maternelle et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 23. Population selon la langue maternelle et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971
- Tableau 24. Population selon la langue maternelle et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Langue officielle et langue d'usage:

- Tableau 25. Population selon la langue officielle et le sexe, Canada, 1941 - 1971
- Tableau 26. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 27. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 28. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 29. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 30. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 31. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971
- Tableau 32. Population selon a) la langue officielle, b) la langue d'usage et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971

Lieu de naissance:

- Tableau 33. Population selon le lieu de naissance, Canada, 1921 - 1971
- Tableau 34. Population selon le lieu de naissance et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 35. Population selon le lieu de naissance et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 36. Population selon le lieu de naissance et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 37. Population selon le lieu de naissance et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971

- Table 38. Population by Birthplace and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 39. Population by Birthplace and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971
- Table 40. Population by Birthplace, for Census Metropolitan Areas with Components, 1971
- Table 41. Population by Birthplace, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over with Components, 1971
- Table 42. Population Born Outside Canada, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Canada and Provinces, 1921 - 1971
- Table 43. Population Born Outside Canada, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Canada and Provinces, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 44. Population Born Outside Canada, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Incorporated Cities and Towns of 30,000 Population and Over, 1971
- Table 45. Population Born Outside Canada, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971
- Table 46. Population by Birthplace and Sex, Showing Birthplace of Parents, for Canada and Provinces, 1971
- Table 47. Population by Birthplace and Sex, Showing Birthplace of Parents, for Census Metropolitan Areas, 1971

Citizenship and Immigration:

- ✓ Table 48. Population by Country of Citizenship and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 49. Citizens of Other Countries by Sex, Showing Numerical and Percentage Distribution, for Canada and Provinces, Urban, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 50. Population Born Outside Canada by Period of Immigration and Sex, for Canada and Provinces, Urban Size Groups, Rural Non-farm and Rural Farm, 1971
- Table 51. Population Born Outside Canada by Period of Immigration and Sex, for Census Divisions, 1971
- Table 52. Population Born Outside Canada by Period of Immigration and Sex, for Incorporated Cities and Towns and Other Municipal Subdivisions of 10,000 Population and Over, 1971
- Table 53. Population Born Outside Canada by Period of Immigration and Sex, for Census Metropolitan Areas, Urbanized Core and Fringe, 1971
- Table 54. Population Born Outside Canada by Period of Immigration and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971

Charts

Percentage Distribution of the Population Born Outside of Canada by Birthplace, Canada, 1921 - 1971 (preceding Table 33)

- Tableau 38. Population selon le lieu de naissance et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 39. Population selon le lieu de naissance et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 40. Population selon le lieu de naissance, régions métropolitaines de recensement avec composantes, 1971
- Tableau 41. Population selon le lieu de naissance, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes, 1971
- Tableau 42. Répartition absolue et en pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada, Canada et provinces, 1921 - 1971
- Tableau 43. Répartition absolue et en pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada, Canada et provinces, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 44. Répartition absolue et en pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada, cités et villes constituées de 30,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 45. Répartition absolue et en pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 46. Population selon le lieu de naissance et le sexe, par lieu de naissance des parents, Canada et provinces, 1971
- Tableau 47. Population selon le lieu de naissance et le sexe, par lieu de naissance des parents, régions métropolitaines de recensement, 1971

Citoyenneté et immigration:

- Tableau 48. Population selon le pays de citoyenneté et le sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 49. Répartition absolue et en pourcentage des citoyens d'autres pays selon le sexe, Canada et provinces, régions urbaines et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 50. Population née à l'extérieur du Canada selon la période d'immigration et le sexe, Canada et provinces, régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles, 1971
- Tableau 51. Population née à l'extérieur du Canada selon la période d'immigration et le sexe, divisions de recensement, 1971
- Tableau 52. Population née à l'extérieur du Canada selon la période d'immigration et le sexe, cités et villes constituées et autres subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 53. Population née à l'extérieur du Canada selon la période d'immigration et le sexe, régions métropolitaines de recensement, noyau urbanisé et banlieue, 1971
- Tableau 54. Population née à l'extérieur du Canada selon la période d'immigration et le sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971

Graphiques

Répartition proportionnelle de la population née à l'extérieur du Canada selon le lieu de naissance, Canada, 1921 - 1971 (avant le tableau 33)

Maps

1. Ethnic Group by Census Divisions (preceding Table 1)
2. Religious Denominations by Census Divisions (preceding Table 9)
3. Official Language by Census Divisions (preceding Table 25)
4. Birthplace by Census Divisions (preceding Table 33)

Cartes

1. Groupe ethnique par division de recensement (avant le tableau 1)
2. Confession religieuse par division de recensement (avant le tableau 9)
3. Langue officielle par division de recensement (avant le tableau 25)
4. Lieu de naissance par division de recensement (avant le tableau 33)

Tabular Index for Volume I (Part 3) Showing Tables on General Population Characteristics, 1971
Index des tableaux du volume I (partie 3) indiquant les tableaux des caractéristiques générales de la population, 1971

Characteristic — Caractéristique	Canada and/or provinces — Canada et (ou) provinces			Census divisions — Divisions de recensement	Municipal subdivisions of 10,000 population and over — Subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus	Census metropolitan areas — Régions métropolitaines de recensement			Census agglomerations — Agglomérations de recensement	
	Historical — Données chronologiques	Current — Données actuelles	Urban size groups, rural non-farm and rural farm — Régions urbaines par groupe de taille et régions rurales non agricoles et rurales agricoles			Total	Urbanized core and fringe — Noyau urbanisé et banlieue	Components — Composantes	Total	Components — Composantes
Birthplace — Lieu de naissance	33, 42	34	35, 43 ¹	36	37, 44 ²	45 ³	38	40	39	41
Birthplace of parents — Lieu de naissance des parents . . .		46				47				
Citizenship and immigration — Citoyenneté et immigration		48	49 ¹ , 50	51	52		53		54	
Ethnic groups — Groupes ethniques	1	2	3	4	5		6	7		8
Language — Langue	25	26	27	28	29		30	31		32
Mother tongue — Langue maternelle	17	18	19	20	21		22	23		24
Religious denominations — Confessions religieuses	9	10	11	12	13		14	15		16

¹ Excludes size groups. — Ne comprend pas les groupes de taille.
² Of 30,000 population and over. — De 30,000 habitants et plus.
³ Including census agglomerations. — Y compris les agglomérations de recensement.

Note: The numbers given in this index are Table numbers. — **Nota:** Les numéros donnés dans cet index sont les numéros de tableaux.



INTRODUCTION

Methodology

General

Most countries of the world, at regular intervals, take a complete inventory of their population — this is called a census. In Canada, the legal reason for conducting a decennial census is to determine representation-by-population in the Federal House of Commons, the authority for which is contained in the British North America Act of 1867. Of course, many other important needs are also satisfied by a census such as those of federal, provincial and municipal governments as well as business, industry and many private agencies and organizations, both national and international, to know the major characteristics of social and economic life in Canada at a specific point in time and to aid in planning and decision-making processes.

For the 1971 Decennial Census of Canada, the specific point in time, or the reference date, was midnight, May 31/June 1, 1971, or from a more practical point of view — June 1, 1971. That is to say, everyone in Canada alive at midnight May 31/June 1, was to be covered by the census while babies and immigrants arriving after that hour were to be excluded. Also coming within the scope of the census was that portion of the Canadian population temporarily outside the country on the date of the census, such as military personnel posted overseas, Canadian crew members of merchant vessels, and Canadians in diplomatic or other missions abroad.

“De Jure” and “De Facto”

As the taking of a census in Canada every 10 years is a constitutional requirement for purposes of establishing the boundaries of federal constituencies, it has traditionally been conducted using the “*de jure*” system of census enumeration, whereby persons enumerated away from their homes are counted in with the population at their regular place of residence, thereby providing a more precise determinant of representation-by-population. (The alternate approach, used by some countries of the world, is termed “*de facto*”, with persons being enumerated and counted at the place where they happen to be located on the census date.) Thus, in the case of the 1971 Census, persons temporarily absent from their residence, such as students at university, persons away on visits or business, patients in hospital for less than six months, as well as persons temporarily abroad, are counted at their usual place of residence in Canada. On the other hand, persons not included by definition in the census are citizens of another country in Canada on a temporary visit, foreign government representatives and members of the Armed Forces of another country and their families, as well as students whose usual place of residence is outside Canada.

In the 1971 Census, major changes in field methodology were introduced with the use of self-enumeration collection procedures and the extensive use of sampling.

Self-enumeration

The decision to use self-enumeration rather than the traditional face-to-face canvasser method of enumeration was arrived at after a careful review of the quality of 1961 Census data, an extensive assessment of success in other countries, and a comprehensive testing programme to ensure its feasibility under Canadian conditions. These studies indicated that self-enumeration (with follow-up where necessary) would significantly improve the quality of census data by reducing both the Census Representative's and the respondent's contribution to total error. For example, self-enumeration, by reducing the role of the Census Representative in the data collection process significantly reduces enumeration bias inherent in the traditional approach as a result of misinterpretation of working rules or respondent replies. Moreover, self-enumeration which permits respondents to consult pertinent documents, e.g., birth certificates, income tax returns, etc., before completing the questionnaire, reduces respondent error.

Méthodologie

Généralités

La plupart des pays du monde font un inventaire complet de leur population à intervalles réguliers; c'est ce qui s'appelle un recensement. Au Canada, le fondement juridique du recensement décennal est la détermination de la représentation selon la population à la Chambre des communes, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. Il va sans dire que le recensement satisfait à de nombreux autres besoins, dont ceux du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités, et ceux de l'entreprise privée et de nombreux organismes privés, tant nationaux qu'internationaux, qui désirent connaître les principales caractéristiques de la vie économique et sociale du Canada à un moment précis, pour faciliter la planification et la prise de décisions.

Pour le recensement décennal du Canada de 1971, ce moment précis, ou la date de référence, était minuit dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 1971, ou, pour être plus pratique, le 1^{er} juin 1971. Cela signifie que toute personne qui était en vie au Canada à minuit dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin devait être dénombrée, alors que les nouveau-nés et les immigrants arrivant après cette heure devaient être exclus. Entrait aussi dans le champ du recensement la partie de la population du Canada séjournant temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement, tel que le personnel militaire posté outre-mer, les membres d'équipages canadiens de navires marchands, et les Canadiens en mission diplomatique ou autre à l'étranger.

“De jure” et “de facto”

Comme la tenue d'un recensement au Canada tous les dix ans est une exigence constitutionnelle aux fins de la délimitation des circonscriptions fédérales, le dénombrement se fait traditionnellement suivant le principe “*de jure*”, c'est-à-dire que les personnes dénombrées ailleurs que chez elles sont comptées avec la population de leur lieu de résidence habituelle, ce qui permet de déterminer avec plus de précision la représentation selon la population. (L'autre possibilité, utilisée dans certains pays, s'appelle le dénombrement de la population “*de facto*”, qui fait que les personnes sont dénombrées et comptées à l'endroit où elles se trouvent le jour du recensement.) Ainsi, dans le cas du recensement de 1971, les personnes temporairement absentes de leur résidence, comme les étudiants à l'université, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, les malades hospitalisés pour moins de six mois ainsi que les personnes temporairement à l'étranger, sont comptées à leur lieu de résidence habituelle au Canada. Par ailleurs, les personnes exclues par définition du recensement sont les citoyens d'un autre pays en visite temporaire au Canada, les représentants de gouvernements étrangers et les membres des Forces armées d'un autre pays et leurs familles, ainsi que les étudiants dont le lieu de résidence habituelle est à l'extérieur du Canada.

Le recensement de 1971 a vu des innovations importantes en ce qui touche ces méthodes d'exécution du recensement sur le terrain, avec l'utilisation de procédures d'autodénombrement et le recours poussé à l'échantillonnage.

Autodénombrement

La décision d'utiliser l'autodénombrement plutôt que la méthode traditionnelle de dénombrement par représentant repose sur une analyse rigoureuse de la qualité des données du recensement de 1961, sur une évaluation poussée du succès obtenu dans d'autres pays et sur l'application d'un programme d'essai complet afin d'en assurer la faisabilité dans le contexte canadien. Ces études ont révélé que l'autodénombrement (avec suivi, au besoin) améliorerait sensiblement la qualité des données en réduisant la contribution du représentant du recensement et du recensé à l'erreur totale. Par exemple, l'autodénombrement permet de réduire le rôle du représentant du recensement dans le processus de collecte des données, ce qui diminue considérablement le biais de dénombrement inhérent à la méthode classique du fait d'une mauvaise compréhension des méthodes de travail ou des réponses du recensé. De plus, l'autodénombrement permet aux recensés de consulter les documents pertinents (certificats de naissance, déclarations d'impôt sur le revenu, etc.) avant de remplir leur questionnaire, ce qui réduit encore les erreurs du recensé.

In the 1971 Census, 97% of the population was enumerated by self-enumeration methods, while 3% (mostly residents of remote areas, institutions, etc.) was enumerated by the traditional canvasser method. Two data collection procedures were used in self-enumeration areas:

- (1) "drop-off/mail-back" used for 60% of the population (located in urban areas) under which respondents mailed their completed questionnaires to a central location; and
- (2) "drop-off/pick-up" used for 37% of the population (located mainly in rural areas) under which respondents retained their completed questionnaires for later pick-up by the Census Representative.

These methods of enumeration are graphically depicted in the map on page 33 of Introductory Report 92-713, Volume I (Part 2).

Collective Dwellings

Many persons in Canada on Census Day are found residing in special types of living quarters such as hotels, hospitals, university residences, etc. (which are classified as collective dwellings). In these situations special rules of enumeration are applied. Persons staying in collective dwellings in Canada (other than non-residents from other countries) were subdivided into "permanent" and "temporary" residents. Permanent residents were those who had no usual place of residence elsewhere in Canada and such persons were counted as part of the population of the collective dwelling in which they were residing on the census date. Temporary residents were enumerated at the collective dwelling but included in the population count of their usual place of residence.

The collective dwellings themselves were subdivided into three categories. Transient collectives were defined as those in which people tended to stay for a minimum of one night, such as hotels, motels, tourist homes, general hospitals and local YM-YWCA hostels. Highly transient collectives were those in which people tended to stay for a maximum of only one night, or part of one night, such as hostels, missions, local jails and flop-houses. Non-transient collectives were those in which people tended to stay for longer periods of time (sometimes permanently) and included sanatoria, mental hospitals, nursing homes, senior citizens' homes, orphanages, penitentiaries, monasteries, convents, Hutterite colonies, and rooming- or lodging-houses with 10 or more persons not related to the head of the household. As there were three different methods of enumeration (mail-back, pick-up and canvasser), the procedures for enumerating any collective dwelling depended on the enumeration method used in the surrounding area as well as the category to which the collective dwelling belonged. For the most part, data on residents of collectives were initially collected on an Individual Questionnaire (Form 3) by self-enumeration methods. Certain "patients and inmates" of institutions however, were not self-enumerated but were processed by direct interview, by reference to administrative records and other documents, depending to a large extent on the nature of the institution and the type of "patient or inmate". Wherever possible, the assistance and co-operation of the person in charge or a responsible staff member was solicited to aid in the enumeration of collective dwellings.

Absent Persons and Temporary Residents

The enumeration of temporary residents and absent persons varied somewhat according to the three basic enumeration methodologies (viz., drop-off/mail-back; drop-off/pick-up; traditional canvasser), but in all cases used self-enumeration and direct interview techniques to ensure that persons who were staying temporarily in one dwelling on the census date but also had a usual place of residence elsewhere in Canada were counted at the latter. A special form (Form 3), on which the address of usual residence was

Au recensement de 1971, 97 % de la population a été recensée par voie d'autodénombrement, tandis que 3 % (pour la plupart des résidents de régions isolées, d'institutions, etc.) a été dénombrée lors de la traditionnelle visite du représentant. Dans les secteurs d'autodénombrement, on a utilisé deux procédures de collecte:

- 1) la "livraison/retour par la poste" utilisée pour 60 % de la population (dans les régions urbaines), où les recensés devaient renvoyer par la poste leur questionnaire rempli à un endroit central; et
- 2) la "livraison/reprise" utilisée pour 37 % de la population (surtout dans les régions rurales), où les recensés devaient conserver leur questionnaire rempli jusqu'à ce que le représentant du recensement vienne le chercher plus tard.

Ces méthodes d'énumération sont graphiquement décrites dans la carte à la page 33 de l'Introduction au volume I (partie 2), numéro 92-713 au catalogue.

Logements collectifs

De nombreuses personnes au Canada le jour du recensement se trouvent dans des genres particuliers d'habitations tels que des hôtels, des hôpitaux, des résidences universitaires, etc. (qui sont classés comme logements collectifs). Des règles spéciales de dénombrement s'appliquent dans ces cas. Les personnes demeurant dans des logements collectifs au Canada (autres que les non-résidents qui viennent d'autres pays) ont été subdivisées en résidents "permanents" et en résidents "temporaires". Les résidents permanents étaient ceux qui n'avaient pas d'autre lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada; ces personnes ont été comptées comme faisant partie de la population du logement collectif où elles demeuraient le jour du recensement. Les résidents temporaires ont été dénombrés dans les logements collectifs, mais ajoutés aux chiffres de population de leur lieu de résidence habituelle.

Les logements collectifs se subdivisaient eux-mêmes en trois catégories. Les logements collectifs de bref séjour étaient ceux dont les occupants avaient tendance à demeurer au moins une nuit, comme les hôtels, les motels, les maisons pour touristes, les hôpitaux généraux et les refuges locaux du YM-YWCA. Les logements collectifs de très bref séjour étaient ceux dont les occupants avaient tendance à demeurer seulement une nuit ou une partie de nuit au maximum, comme les refuges, les missions, les prisons locales et les asiles de nuit. Les logements collectifs de séjour permanent étaient ceux dont les occupants ont tendance à séjourner de longues périodes (parfois en permanence); ils comprenaient les sanatoriums, les hôpitaux pour malades mentaux, les maisons de repos, les foyers pour personnes âgées, les orphelinats, les pénitenciers, les monastères, les couvents, les colonies hutterites et les pensions logeant 10 personnes ou plus non apparentées au chef de ménage. Comme il y avait trois méthodes différentes de dénombrement (retour par la poste, reprise et recensement par représentant), les procédures de dénombrement des logements collectifs dépendaient de la méthode de dénombrement utilisée dans le secteur avoisinant, ainsi que de la catégorie du logement collectif. Dans la plupart des cas, les données sur les résidents des logements collectifs ont été d'abord recueillies sur un Questionnaire individuel (Formule 3) par les méthodes d'autodénombrement. Certains "malades et pensionnaires" d'institution n'ont cependant pas fait l'objet de l'autodénombrement, mais ont été recensés par interview personnelle, par consultation de documents administratifs et autres, dans une large mesure selon la nature de l'institution et le genre de "malade ou pensionnaire". Chaque fois que possible, on a demandé l'aide et la collaboration du responsable ou d'un membre du personnel pour faciliter le dénombrement des logements collectifs.

Personnes absentes et résidents temporaires

Le dénombrement des résidents temporaires et des personnes absentes a quelque peu varié selon les trois méthodes fondamentales de dénombrement (c.-à-d. livraison/retour par la poste, livraison/reprise, méthode traditionnelle de dénombrement par représentant), mais reposait dans tous les cas sur l'autodénombrement et sur des techniques d'interview directe destinées à assurer que les personnes qui demeuraient temporairement dans un logement le jour du recensement et qui avaient un lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada étaient

reported, was provided for this purpose.¹ In 1971, it was determined that some 141,240 persons were added to the census counts at their usual place of residence, who would not otherwise have been enumerated there.

Sampling

Self-enumeration together with extensive sampling appeared to offer the best combination of field techniques to achieve the basic aims of the 1971 Census in terms of cost, quality, and timeliness of the data. Whereas self-enumeration was aimed at producing data of higher quality, the more extensive use of sampling was related to the reduction of costs and reducing the burden on respondents.

Sampling has been used as a census-taking technique in Canada since 1941. At that time its use was restricted to the collection of housing data and a sampling ratio of 10% was employed. The procedure proved effective but the ratio was enlarged to 20% in 1951 to provide more geographical detail. In 1961, a few population subjects were sampled also, relating to the subjects of income, migration, and fertility, as well as the housing questions.

A great deal of intensive investigation into the relative costs and benefits of alternative sampling ratios for different combinations of questions preceded the final decision to recommend for the 1971 Census a 33 1/3% sample for all questions on population and housing except for a relatively few of the most basic items. Because of this high sampling ratio, coupled with the advantages of self-enumeration, the more extensive use of sampling was not expected to reduce the availability of 1971 Census statistics as compared to earlier censuses, for either small geographic areas or the amount of detail in cross-classifications.

As indicated briefly in the section on Types of Questionnaires, not all areas of Canada were subject to sampling methodology. Those parts coming under the canvasser methodology (no sampling) would include the Yukon and Northwest Territories, collective dwellings and remote areas of other provinces.

Volume I (Part 3) is a composite of data collected on a 100% basis (sex, mother tongue) and on a sample basis (birthplace, period of immigration, citizenship, ethnic group, religion, language most often spoken at home and official language). Sample data were weighted and adjusted to population totals collected on a 100% basis. As a result however, totals of some sample data presented for certain geographic areas may differ slightly from 100% data, the latter representing the official population figures.

Weighting and Control Variables

The use of weighting procedures was necessitated by the extensive use of sampling in the 1971 Census of Canada. The actual procedures adopted to weight or "inflate" the sample data collected by the 1971 Census have already been described in detail in a number of documents.² A concise summary of these procedures is reproduced here from the last-mentioned publication below, which explains clearly the reasons for certain differences

¹ More detail on the procedures for processing these special forms (Form 3) of temporary residents are given later in this report.

² See: G.J. Brackstone, "The 1971 Census Weighting Procedures", *Population and Housing Research Memorandum* (PH Gen-9), Statistics Canada, December 1971, Ottawa. J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar and A.S.R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistics Canada, September 1972, Ottawa (mimeo.). H. Freedman, "On Differences Between 1971 Census 100% and Sample Figures", *Population and Housing Research Memorandum* (PH Meth-2), Statistics Canada, March 1973, Ottawa.

comptées à ce dernier endroit. Une formule spéciale (Formule 3), sur laquelle était indiquée l'adresse du lieu de résidence habituelle, était prévue à cette fin¹. En 1971, il a été établi qu'il y a quelque 141,240 personnes qui ont été ajoutées aux chiffres du recensement à leur lieu de résidence habituelle et qui n'y auraient pas été dénombrées autrement.

Échantillonnage

L'autodénombrement et l'échantillonnage à grande échelle ont semblé constituer la meilleure technique sur le terrain pour assurer la réalisation des objectifs fondamentaux du recensement de 1971 pour ce qui est du coût, de la qualité et du délai de production des données. Alors que l'autodénombrement visait à produire des données de haute qualité, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage avait pour objet de réduire les coûts et de réduire le fardeau imposé aux recensés.

L'échantillonnage constitue une technique de recensement au Canada depuis 1941. À cette époque, son utilisation se limitait à la collecte de données sur le logement et la fraction de sondage était de 10%. La méthode s'est révélée efficace, mais la fraction de sondage a été portée à 20% en 1951, de manière à permettre plus de détail géographique. En 1961, quelques questions relatives à la population ont également fait l'objet de l'échantillonnage, notamment en ce qui concerne le revenu, les migrations et la fécondité, ainsi que le logement.

Une recherche approfondie sur les coûts et les avantages relatifs de diverses fractions de sondage pour différentes combinaisons de questions a présidé à la décision finale de recommander pour le recensement de 1971 un échantillon de 33 1/3% pour toutes les questions sur la population et le logement, sauf pour un nombre relativement faible des questions les plus fondamentales. En raison de cette forte fraction de sondage, conjuguée aux avantages de l'autodénombrement, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage ne devait pas réduire la disponibilité des statistiques du recensement de 1971 par rapport aux recensements antérieurs, ni pour les petits secteurs géographiques ni pour la quantité de détails dans les classements recoupés.

Comme on l'a indiqué brièvement dans la section concernant les genres de questionnaires ce ne sont pas toutes les régions du Canada qui ont été soumises à l'échantillonnage. Les parties recensées par représentant (sans échantillonnage) comprennent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les logements collectifs et les régions isolées des autres provinces.

Le volume I (partie 3) est une synthèse des données recueillies dans l'ensemble des ménages (sexe, langue maternelle) et dans un échantillon (lieu de naissance, période d'immigration, citoyenneté, groupe ethnique, religion, langue d'usage et langue officielle). Les données de l'échantillon ont été pondérées et rectifiées d'après les totaux de population calculés sur une base globale. En conséquence, les totaux de certaines données d'échantillon publiées relativement à un certain nombre de régions géographiques varient légèrement des données intégrales qui représentent les chiffres officiels de population.

Pondération et variables de contrôle

L'utilisation poussée de l'échantillonnage au recensement du Canada de 1971 a nécessité le recours à des procédures de pondération. Les procédures effectivement adoptées pour pondérer ou "gonfler" les données fragmentaires collectées pour le recensement de 1971 ont déjà fait l'objet d'une description détaillée dans un certain nombre de documents². Nous reproduisons ici un court résumé de ces procédures; il est tiré de la dernière publication mentionnée ci-dessous, et il

¹ Plus de détails sur les procédures de dépouillement de ces formules spéciales (Formule 3) des résidents temporaires sont donnés plus loin dans ce rapport.

² Voir: G.J. Brackstone, "Les procédures de pondération au recensement de 1971", *Population et logement, Note de recherche* (PH Gen-9), Statistique Canada, décembre 1971, Ottawa. J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar et A.S.R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistique Canada, septembre 1972, Ottawa (miméographié). H. Freedman, "Des différences entre les données intégrales et les données fragmentaires du recensement de 1971", *Population et logement, Note de recherche* (PH Meth-2), Statistique Canada, mars 1973, Ottawa.

created amongst totals and sub-totals (which, **theoretically** should be **identical**) by the various aspects of the weighting procedures. These differences occur as a result of the procedure used to weight up the sample to obtain estimates for the total population, and the concomitant need for geographic areas which are sufficiently large to implement these procedures.

To summarize succinctly, the weighting procedure used is an iterative process which produces individual and household integer weights through a process of convergence toward certain broad control figures. This procedure is implemented within a weighting area, consisting of a number of contiguous enumeration areas having a population of 4,500 ($\pm 1,500$).

Very minor differences occur for those variables used as controls for geographic areas which are multiples of weighting areas. These are due to the inability to produce complete convergence when using integer weights and the occasional necessity to collapse variables and/or weighting areas when there are insufficient cases in some cells. The following were the control variables used for population weights: Mother tongue (English, French and other), Residence (farm, non-farm), Sex (male, female), Marital status (ever married, never married), Age (11 different age groupings from 0-4 to 65+ years) and family characteristics relating to a person's status within the family (head, related to head, not related to head, etc.) and the family composition (no children, some children, etc.).

Somewhat greater differences are found for those variables which are not controlled by the procedure, e.g., the individual mother tongues other than English and French and for geographic areas which are smaller than weighting areas, e.g., enumeration areas or "ad hoc" areas which do not respect weighting areas.

Response Rates – Response rates to questions asked in a national census generally vary with the type of characteristic enquired into. Usually the over-all response rate is satisfactorily high, reaching 98 or 99%. However, results can fluctuate somewhat depending on the particular question in terms of its sensitivity, wording and design, clarity of instructions, the method of enumeration and whether or not it was a sample question. In this volume response rates for data on mother tongue, taken on a 100% basis were on the whole slightly better than rates for other variables which were taken on a sample basis.

No matter what the magnitude of non-response, it is necessary to deal with each individual case in order to estimate or impute a value which is added to the file along with reported data. In 1971, a computer programme performed this task of assigning a value automatically, utilizing other relevant information reported on the questionnaire or a similarly completed questionnaire, as well as the laws of probability.

Confidentiality – The 1971 Census figures in this report have been subjected to a confidentiality procedure to prevent the possibility of associating small figures with any identifiable individual. The particular technique used is known as "random rounding".³ Under this method, all last or "unit" digits in a table (including all totals) are randomly rounded (either up or down) to "0" or "5". This technique provides the strongest possible protection against direct, residual or negative disclosures without adding any signifi-

³ The Random Rounding Technique for Guarding Against Illegal Disclosure in Published Census Tables, Population and Housing Research Memorandum, PH Meth-1, Census Division, Ottawa, June 1972.

explique clairement les raisons de certaines différences créées parmi les totaux et les totaux partiels (qui, **théoriquement**, devraient être **identiques**) par les divers aspects des procédures de pondération. Ces différences découlent de la procédure utilisée pour gonfler l'échantillon en vue d'obtenir des estimations pour la population totale et du besoin concomitant de secteurs géographiques suffisamment grands pour permettre l'application de ces procédures.

Pour résumer succinctement, disons que la procédure de pondération utilisée est un processus itératif qui produit des poids entiers pour les particuliers et pour les ménages par un processus de convergence vers certains grands chiffres de contrôle. Cette procédure est appliquée au sein d'un secteur de pondération, formé d'un certain nombre de secteurs de dénombrement contigus ayant une population de 4,500 habitants ($\pm 1,500$).

Il se produit de très faibles différences pour les variables utilisées comme contrôles pour les secteurs géographiques qui sont des multiples des secteurs de pondération. Elles sont dues à l'impossibilité de produire une convergence totale en utilisant des poids entiers et à la nécessité occasionnelle de grouper variables et (ou) secteurs de pondération lorsqu'il n'y a pas suffisamment de cas dans certaines cases. Voici les variables de contrôle utilisées pour les poids de population: langue maternelle (anglais, français et autre), catégorie d'habitat (agricole, non agricole), sexe (masculin, féminin), état matrimonial (non célibataire, jamais marié) et âge (11 différents groupements d'âge de 0-4 à 65+ ans) et des caractéristiques de la famille telles le statut de la personne à l'intérieur de la famille (chef, apparentée au chef, non apparentée au chef, etc.) et la composition de la famille (sans enfants, avec enfants, etc.).

Les différences sont quelque peu plus grandes dans le cas des variables qui ne sont pas contrôlées par la procédure, par exemple pour les langues maternelles individuelles autres que l'anglais et le français et pour les secteurs géographiques qui sont plus petits que les secteurs de pondération, par exemple, les secteurs de dénombrement ou les secteurs spéciaux qui ne respectent pas les secteurs de pondération.

Taux de réponse – Les taux de réponse aux questions posées dans un recensement national varient généralement selon le genre de caractéristiques. Ordinairement, le taux global de réponse est assez élevé, atteignant 98 % à 99%. Toutefois, les résultats peuvent varier quelque peu selon la question, c'est-à-dire suivant son caractère délicat, sa formulation et son objet, suivant la précision des instructions et la méthode de dénombrement utilisée, et selon qu'il s'agit ou non d'une question-échantillon. Dans le présent volume, les taux de réponse aux questions sur la langue maternelle, posées à l'ensemble des ménages, ont été légèrement supérieurs aux taux des autres variables obtenus d'un échantillon.

Quelle que soit l'importance du taux de non-réponse, il faut examiner chaque cas pour attribuer un coefficient qui est ajouté au dossier avec les autres données recueillies. En 1971, la mise sur pied d'un programme informatique a permis d'attribuer un coefficient automatiquement, en utilisant d'autres renseignements tirés du questionnaire ou d'un autre questionnaire rempli de la même façon et en appliquant les lois de la probabilité.

Confidentialité – Par souci de confidentialité, les chiffres du recensement de 1971 publiés ici ont été soumis à une formule qui interdit la possibilité d'associer des chiffres de faible importance à une personne reconnaissable. Cette technique particulière s'appelle l'"arrondissement aléatoire"³. Grâce à cette méthode, tous les derniers chiffres, c'est-à-dire les chiffres des unités (y compris tous les totaux) des tableaux sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à "0" ou à "5". Cette technique assure la protection maximale contre la

³ L'arrondissement aléatoire: Technique de protection contre la divulgation illégale de renseignements dans les tableaux du recensement, Population et logement, Note de recherche, PH Meth-1, Division du recensement, Ottawa, juin 1972.

cant error to the census data. However, since totals are independently rounded they do not necessarily equal the sum of individual rounded figures in distributions. Also, minor differences can be expected for corresponding totals and cell values in various census reports.

Types of Questionnaires

Form 2A – Population and Housing Questionnaire (Short)

This questionnaire was completed by two thirds of all private households in self-enumeration areas. It consisted of 19 questions of which six (name, relationship to head of household, sex, marital status, mother tongue and date of birth) were directly concerned with population while the others had to do with housing and completeness of coverage.

Form 2B – Population and Housing Questionnaire (Long)

This form was used for one third of private households in all self-enumeration areas, all households in canvasser areas, and all permanent residents of collective dwellings. The first 19 questions on this form were identical to those on the Short Form 2A. There were however, an additional 20 housing and 50 socio-economic population questions and part-questions.

Data contained in Volume I (Part 3) are derived from Questions 3 and 5 on both the Forms 2A and 2B and Questions 11 to 18 on the 2B (see the reproduction of these parts of the questionnaire on page 28).

Form 3 – Individual Census Questionnaire

This questionnaire contained all the population questions included on Form 2B, i.e. – Questions 1 to 40. It had two main uses: to collect information about persons temporarily away from their usual place of residence, and to be completed by persons (e.g., lodgers) who preferred to report on an individual form rather than a household questionnaire. In the case of permanent residents reported on a Form 3, information was transcribed, as the situation warranted, to either a Form 2A or 2B, and included with the returns of the enumeration area in which they resided. Forms 3 representing temporary residents were subjected to special processing operations to ensure that such persons were included in the final count at their usual place of residence if they were not already enumerated there. In summary, these special procedures involved the selection of a 1% sample of Forms 3, by province, and then the determination, by means of a match of any usual residence address with that on the corresponding Form 2, of whether or not the person was in fact enumerated at the usual residence. This resulted in a “not enumerated” group which was again sampled on a 20% basis, and after being duplicated sufficient times (five) to allow for sampling, was added to the census counts according to the enumeration area within the municipality of usual residence. Thus, all population totals reflect a figure that has been adjusted for temporary residents who would otherwise have not been enumerated at their usual place of residence.

Note: Further details and methodology on principles of census enumeration in Canada may be obtained by reference to the Administrative Report of the 1971 Census of Canada. Details on ordering publications may be found in the Census Catalogue (11-506) or Statistics Canada Catalogue (11-204).

Definitions

The tables of Volume I (Part 3) provide general population characteristics classified by sex for birthplace, birthplace of parents, citizenship and immigration, ethnic groups, language, mother tongue and religious denominations.

divulgation directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données. Toutefois, puisque les totaux sont arrondis séparément, ils ne sont pas nécessairement égaux à la somme des chiffres individuels arrondis dans les distributions. De plus, il faut s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences.

Genres de questionnaires

Formule 2A – Questionnaire sur la population et le logement (abrégé)

Ce questionnaire était rempli par les deux tiers de tous les ménages privés des secteurs d'autodénombrement. Il comportait 19 questions, dont six (nom, lien avec le chef de ménage, sexe, état matrimonial, langue maternelle et date de naissance) concernaient directement la population, tandis que les autres avaient trait au logement et à l'intégralité du dénombrement.

Formule 2B – Questionnaire sur la population et le logement (complet)

Cette formule a été utilisée pour un tiers des ménages privés de tous les secteurs d'autodénombrement, pour tous les ménages des secteurs de recensement par représentant, et pour tous les résidents permanents des logements collectifs. Les 19 premières questions de la formule étaient identiques à celles de la Formule 2A abrégée. Il y avait toutefois 20 autres questions sur le logement et 50 autres questions et parties de question socio-économiques.

Les données présentées dans le volume I (partie 3) sont tirées des questions 3 et 5 figurant sur les deux formules (2A et 2B) et des questions 11 à 18 de la Formule 2B (voir les photocopies de ces parties de questionnaire à la page 29).

Formule 3 – Questionnaire individuel de recensement

Ce questionnaire comprenait toutes les questions de la Formule 2B sur la population, c.-à-d. les questions 1 à 40. Il servait à deux fins principales: recueillir des renseignements sur les personnes temporairement absentes de leur lieu de résidence habituelle et être rempli par les personnes (par ex., les pensionnaires) qui préféraient utiliser un questionnaire individuel plutôt que le questionnaire du ménage. Dans le cas des résidents permanents recensés sur une Formule 3, les renseignements étaient transcrits sur une Formule 2A ou 2B, selon le cas, et ajoutés aux résultats du secteur de dénombrement où résidait l'intéressé. Les Formules 3 des résidents temporaires ont été soumises à des opérations spéciales d'exploitation dont l'objet était d'assurer que ces personnes seraient comprises dans le chiffre final à leur lieu de résidence habituelle si elles n'avaient pas déjà été dénombrées. En résumé, ces procédures spéciales comportaient la sélection d'un échantillon de 1 % des Formules 3, par province, puis à déterminer, par confrontation d'une adresse de résidence habituelle avec celle de la Formule 2 correspondante, si la personne concernée avait été ou non dénombrée à sa résidence habituelle. On obtenait ainsi un groupe de “non-recensés” qui était encore une fois échantillonné à 20 %; après avoir été reproduit un nombre suffisant de fois (cinq) pour permettre l'échantillonnage, il a été ajouté aux chiffres du recensement selon le secteur de dénombrement de la municipalité de résidence habituelle. Ainsi, tous les chiffres de population représentent un chiffre rectifié pour tenir compte des résidents temporaires qui n'auraient pas été autrement recensés à leur lieu de résidence habituelle.

Nota: On peut obtenir d'autres détails ainsi que l'exposé de la méthodologie sur les principes de recensement au Canada en consultant le Rapport administratif du recensement du Canada de 1971. Le Catalogue des publications du recensement (11-506) et le Catalogue de Statistique Canada (11-204) donnent les détails sur la manière de commander des publications.

Définitions

Les tableaux du volume I (partie 3) donnent les caractéristiques générales de la population selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents, la citoyenneté et l'immigration, les groupes ethniques, la langue, la langue maternelle et la religion.

The tabular data as presented utilize the following geographical formats:

- (1) Canada and provinces – urban size groups, rural non-farm and rural farm;
- (2) census divisions;
- (3) municipal subdivisions of 10,000 population and over;
- (4) census metropolitan areas with components and by urbanized core and fringe;
- (5) census agglomerations of 25,000 population and over with components.

A detailed description of the above types of geographic areas together with definitions and explanations of urban and rural concepts is given below.

Census Divisions – The general term “census divisions” includes a variety of administrative and statistical areas such as the counties of the provinces of Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec and Ontario; British Columbia’s regional districts; Ontario’s regional municipalities, territorial districts, district municipality and metropolitan municipality; and finally the use of the title “census division” itself, created by Statistics Canada in collaboration with the provincial governments of Newfoundland, Manitoba, Saskatchewan and Alberta, since these provinces do not possess units comparable to the counties of other provinces. The few regional and district municipalities in Ontario were created by the Ontario government beginning in 1969, while legislation forming the 29 new regional districts in British Columbia replacing the former 10 census divisions was completed in 1968. Thus, these new “census divisions” appear for the first time in the published reports of the 1971 Census of Canada.

Census Subdivisions – Census subdivisions include also a variety of areas, mainly at the municipal level, with differences which are mainly dependent on the municipal organization of the province in which they are located. Terms such as city, town or incorporated village are common to all provinces and territories, although the legal criteria necessary for their creation differ among the provinces. Parish, rural municipality, township, improvement district, municipal district, local improvement district, local government district are terms in common use in certain provinces. “Borough” is a new subdivision term to be found in census reports. Five were created by legislation in Ontario in 1967, and all appear within the municipality of Metropolitan Toronto. The term “subdivision” in certain provinces has a more limited meaning to describe a statistical area created by Statistics Canada again in collaboration with these provinces. These “subdivisions” occur in Newfoundland and British Columbia in the vast territories which are not municipally organized. Nova Scotia is a special case, where counties contain cities, towns or villages, with the remainder of the territory constituting a rural municipality called a “municipal district”. Census “subdivisions” have been created within these municipal districts in order to maintain comparability with those provinces which have rural municipalities (e.g., townships) or whose unorganized areas have been divided into subdivisions.

Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations – The concept of census metropolitan areas and census agglomerations was revised for the 1971 Census and a more systematic method of delimitation was applied.

A **census metropolitan area** is the main labour market area of a continuously built-up area having a population of 100,000 and over. However, since data on place of work were not available at the time of delimitation, it was necessary to use alternative criteria, such as distance to the built-up area, structure of the labour force and rate of population increase. Except in a few instances, only complete subdivisions are included in a census metropolitan area.

Les tableaux sont présentés selon les secteurs géographiques suivants:

- 1) Canada et les provinces, régions urbaines par groupe de taille, régions rurales non agricoles et rurales agricoles;
- 2) divisions de recensement;
- 3) subdivisions municipales de 10,000 habitants et plus;
- 4) régions métropolitaines de recensement avec composantes – noyau urbanisé et banlieue;
- 5) agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus avec composantes.

On trouvera ci-après une description détaillée des genres de secteur géographique qui précèdent, avec des définitions et des explications des concepts d’urbain et de rural.

Divisions de recensement – En général, le terme “divisions de recensement” comprend diverses unités administratives et statistiques telles que les comtés des provinces de l’Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l’Ontario; les districts régionaux de la Colombie-Britannique; les municipalités régionales, les districts territoriaux, la municipalité de district et la municipalité métropolitaine de l’Ontario; et enfin l’usage du terme “division de recensement” créé par Statistique Canada en consultation avec les gouvernements provinciaux de Terre-Neuve, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l’Alberta vu que ces provinces ne possèdent pas d’unités comparables aux comtés des autres provinces. Les quelques municipalités régionales et de district de l’Ontario furent créées par le gouvernement de l’Ontario à partir de 1969, tandis que la loi formant les 29 nouveaux districts régionaux dans la Colombie-Britannique, en remplacement des 10 anciennes divisions de recensement, était adoptée en 1968. Ainsi, les nouvelles “divisions de recensement” apparaissent pour la première fois dans les publications du recensement de 1971.

Subdivisions de recensement – Les subdivisions de recensement comprennent aussi diverses régions surtout au niveau municipal avec la différence qu’elles dépendent surtout sur l’organisation municipale de la province de location. Des termes tels que cités, villes ou villages constitués sont communs à toutes les provinces et territoires même si les critères juridiques régissant leur création diffèrent d’une province à l’autre. Parioisse, municipalité rurale, canton (township), district d’amélioration, district municipal, district d’amélioration locale, district d’administration locale sont des termes communs à certaines provinces. “Borough” est un terme d’une nouvelle subdivision dans les rapports du recensement. Cinq d’entre eux ont été créés par le gouvernement de l’Ontario en 1967 et tous font partie de la municipalité du Toronto métropolitain. Le terme “subdivision” dans certaines provinces est plus limitatif afin de décrire un secteur statistique une fois de plus créé par Statistique Canada en collaboration avec les provinces concernées. Ces “subdivisions” se retrouvent à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique dans les vastes territoires qui ne sont pas encore municipalisés. La Nouvelle-Écosse présente un cas spécial car les comtés englobent des cités, villes ou villages et le reste du territoire constitue une municipalité rurale appelée “district municipal”. Des “subdivisions” de recensement ont été créées à l’intérieur de ces districts municipaux afin de maintenir la comparabilité avec des provinces qui ont des municipalités rurales (par ex., cantons) ou dont les secteurs non municipalisés ont été divisés en subdivisions.

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement – Le concept des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été révisé pour le recensement de 1971 et on a appliqué une méthode de délimitation plus systématique.

Une **région métropolitaine de recensement** est le principal marché du travail d’une zone bâtie en continu ayant une population de 100,000 habitants et plus. Cependant, étant donné que les données sur le lieu de travail n’étaient pas disponibles au moment de la délimitation, il a fallu utiliser d’autres critères, comme la distance jusqu’à la zone bâtie, la structure de la population active et le taux d’accroissement naturel. Sauf pour quelques cas, une région métropolitaine de recensement ne comprend que des subdivisions entières.

Census agglomerations replace the former concept of "census major urban areas". Their definition closely resembles that of census metropolitan areas. The primary difference lies in census agglomerations having a population of less than 100,000 in the continuously built-up area. Complete subdivisions are usually included in census agglomerations.

There were 22 census metropolitan areas for the 1971 Census as compared to 19 in 1966. The new ones were Chicoutimi - Jonquière, St. Catharines - Niagara and Thunder Bay. Census volume reports publish data only for census agglomerations of 25,000 population and over. There were 38 census agglomerations in 1971, compared to 20 census major urban areas in 1966. The increase in the number of census agglomerations was due to the new concept which considers the population of the total agglomeration rather than that of the central city.

The 1971 Census tables also provide for the first time in census reports the breakdown of each census metropolitan area and census agglomeration into its urbanized core (the continuous built-up area covered by a street pattern design and meeting a density of 1,000 persons per square mile), and fringe (the immediate zone of influence of a multi-municipal urban centre with urban and rural parts).

Outline maps of each census metropolitan area and census agglomeration (over 25,000 population) in Canada, showing their components may be found in the section on Reference Maps at the end of Volume I (Part 1) (Bulletin 1.1-12).

The following are definitions of urban and rural:

Urban: Includes the population living in: (1) incorporated cities, towns and villages with a population of 1,000 or over; (2) unincorporated places of 1,000 or over having a population density of at least 1,000 per square mile; (3) the built-up fringes of (1) and (2) having a minimum population of 1,000 and a density of at least 1,000 per square mile.

Rural: Includes all the remaining population.

Urban size groups: Municipalities classed as urban under (1) and (2) above are classified by size groups according to their population. However, all municipalities (or parts) lying within the urbanized core of census metropolitan areas or other census agglomerations are allocated to the size group of the whole urbanized core.

Rural farm and non-farm population: Includes the population living in dwellings situated on farms in rural areas. A farm, for census purposes, is an agricultural holding of one or more acres with sales of agricultural products of \$50 or more in the previous year. All persons living on such holdings in rural areas are classed as "rural farm" regardless of their occupation. Thus, the population living on "census-farms" would include some persons not connected with farming operations and who derive their income from non-agricultural pursuits. Conversely, it would exclude those farm operators and their families who do not live on their farm holdings (e.g., in a neighbouring town or village). All rural population not living on a farm is classified as rural non-farm.

The following sections contain definitions and concepts of the general population terms used in the tables of Volume I (Part 3) General Characteristics, and some explanatory notes on reliability of data and sampling variation.

Ethnic groups - Canada's population is a mosaic of many cultural or ethnic groups, the largest being the British Isles and French groups. In 1971, each person who received the Form 2B or sample questionnaire was asked the question "To what ethnic or cultural

Les agglomérations de recensement remplacent l'ancien concept des "grandes agglomérations urbaines de recensement". Leur définition ressemble de beaucoup à celle des régions métropolitaines de recensement. La différence essentielle est que les agglomérations de recensement ont une population de moins de 100,000 habitants dans la zone bâtie en continu. Les agglomérations de recensement sont ordinairement formées de subdivisions entières.

Il y avait 22 régions métropolitaines de recensement au recensement de 1971 à comparer à 19 en 1966. Les nouvelles étaient Chicoutimi - Jonquière, St. Catharines - Niagara et Thunder Bay. Les bulletins du recensement publient des données seulement pour les agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus. Il y avait 38 agglomérations de recensement en 1971 à comparer à 20 grandes agglomérations urbaines de recensement en 1966. L'accroissement du nombre d'agglomérations de recensement s'explique par le nouveau concept qui considère la population de l'agglomération entière plutôt que celle de la seule ville centre.

Les tableaux du recensement de 1971 donnent aussi pour la première fois dans des bulletins du recensement la répartition de chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement selon son noyau urbanisé (la zone bâtie en continu recouverte d'un réseau de rues et ayant une densité de 1,000 habitants au mille carré), et la banlieue (la zone d'influence immédiate d'un centre urbain multi-municipal ayant une partie urbaine et une partie rurale).

On trouvera dans la section des cartes de référence à la fin du volume I (partie 1) (bulletin 1.1-12) des cartes délimitant chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement (de plus de 25,000 habitants) au Canada, avec leurs composantes.

Voici les définitions des régions urbaines et des régions rurales:

Régions urbaines: Comprend la population vivant dans: 1) les cités, villes et villages constitués de 1,000 habitants et plus; 2) les localités non constituées de 1,000 habitants et plus et ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré; 3) les banlieues bâties de 1) et 2) ayant une population minimum de 1,000 habitants et une densité d'au moins 1,000 habitants au mille carré.

Régions rurales: Comprend tout le reste de la population.

Régions urbaines par groupe de taille: Les municipalités urbaines mentionnées à 1) et 2) ci-dessus sont classées selon le groupe de taille de leur population. Toutefois, toutes les municipalités (ou parties de municipalités) constituant le noyau urbanisé des régions métropolitaines de recensement ou des autres agglomérations de recensement sont classées dans le groupe de taille de l'ensemble du noyau urbanisé.

Population rurale agricole et non agricole: Comprend la population vivant dans des logements situés dans des fermes dans des régions rurales. Aux fins du recensement, une ferme est une exploitation agricole d'une acre ou plus ayant vendu pour \$50 ou plus de produits agricoles au cours de l'année précédente. Toutes les personnes vivant dans une de ces exploitations sont classées sous la rubrique "régions rurales agricoles", quelle que soit leur profession. La population des "fermes de recensement" comprend donc certaines personnes qui n'ont rien à voir avec l'exploitation agricole et qui tirent leur revenu de l'exercice d'activités non agricoles. En contrepartie, les exploitants agricoles et leur famille qui n'habitent pas leur exploitation agricole (par ex., ceux qui habitent une localité voisine) ne sont pas pris en compte. Toute population rurale ne vivant pas sur une ferme est classée comme rurale non agricole.

Les sections suivantes donnent des définitions et des concepts particuliers aux caractéristiques générales de la population présentées dans les tableaux du volume I (partie 3) et quelques notes explicatives concernant la fiabilité des données et la variation de l'échantillonnage.

Groupes ethniques - La population du Canada est une mosaïque composée de nombreux groupes ethniques ou culturels dont les plus importants sont le groupe britannique et le groupe français. En 1971, on a posé la question suivante à chaque personne qui avait reçu la

group did you or your ancestor (on the male side) belong on coming to this continent? ". If applicable, the language spoken at that time by the person or by his or her paternal ancestor was used as a guide in determining the person's ethnic group.

Religious denominations – Respondents were asked to state a specific denomination, if possible, even if they did not actually attend a place of worship. Thus, census figures do not measure church membership or indicate the degree of affiliation with a particular religious body, but rather indicate the one to which each person stated he or she belonged, adhered or favoured. Provision was made on the questionnaire for marking "No religion" if the respondent so desired.

Language

Mother tongue – The mother tongue concept refers to the language a person first learned in childhood and still understands. In the case of infants, this refers to the language most often spoken in the home.

Official language – Refers to the number of persons who reported they were able to speak either one or both of the official languages of Canada. This was determined through the following census question: "Can you speak English or French well enough to conduct a conversation? ". It should be noted that persons indicated as speaking "English only" or "French only" may also speak other languages and have a mother tongue other than English or French.

Language most often spoken at home – Refers to the language presently being used most frequently by the person in his or her home. In case of infants, this refers to the language most commonly spoken in the home.

Birthplace – The province of birth was recorded for the native-born population and those born outside Canada by country of birth, as determined by the political boundaries in existence on June 1, 1971.

Birthplace of parents – The question "Were your parents born in Canada? " was asked of respondents receiving a Form 2B or sample questionnaire. This report contains tables showing birthplace of parents in or outside Canada.

Period of immigration – In addition to the census inquiry on country of birth, a further question relating to the year, or time period when persons born outside Canada first came to live in Canada was asked.

Citizenship – The concept of citizenship refers to the country to which the person owes allegiance and has citizenship rights. Some of the most important guides to reporting citizenship are as follows: persons born in Canada are Canadian citizens, unless they have lost their citizenship, as are persons born outside Canada who have obtained Canadian citizenship papers; persons who are citizens of more than one country should have entered only one citizenship, preferably the last one acquired; persons who have not yet become Canadian citizens and have lost their former citizenship or have no citizenship for any other reason are considered as stateless.

Notes on Comparability

To further assist in an interpretation of the data in the tables of this Volume Series, the following notes are offered on selected variables. These qualifying remarks may not be found in the definitions of terminology or as footnotes on tables concerned. They are presented here as background information which may serve to justify some otherwise inexplicable trends in data or conflicts with other series.

Ethnic groups

Canadian – While it is a recognized fact that it is important to know something of the numbers and the geographical distribution

Formule 2B ou questionnaire-échantillon: "À quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent? ". La langue parlée par le recensé ou par son ancêtre paternel à ce moment-là a servi de guide pour déterminer le groupe ethnique.

Confessions religieuses – On demandait aux recensés d'indiquer si possible une confession religieuse, même s'ils étaient des non-pratiquants. Ainsi, les chiffres du recensement ne mesurent pas la pratique religieuse ni le degré d'adhésion à un organisme religieux particulier, mais indiquent plutôt le groupe auquel chaque personne a indiqué appartenir, adhérer ou accorder sa préférence. Les recensés avaient aussi la possibilité d'indiquer "Aucune religion" s'ils le désiraient.

Langue

Langue maternelle – La langue maternelle signifie ici la première langue apprise et encore comprise. Dans le cas des enfants en bas âge, la langue maternelle est la langue le plus souvent parlée à la maison.

Langue officielle – Nombre de personnes ayant indiqué pouvoir parler l'une ou l'autre ou les deux langues officielles du Canada. La question suivante a servi à déterminer ce nombre: "Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? ". Il convient de souligner que les personnes qui ont indiqué parler l'"anglais seulement" ou le "français seulement" pouvaient également parler d'autres langues et avoir une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

Langue d'usage – Langue utilisée le plus souvent par la personne à la maison. Dans le cas des enfants en bas âge, il s'agit de la langue le plus souvent parlée à la maison.

Lieu de naissance – La province de naissance pour les personnes nées au Canada et le pays de naissance pour les personnes nées à l'extérieur du Canada, selon les limites politiques en vigueur le 1^{er} juin 1971.

Lieu de naissance des parents – À tous les recensés qui ont reçu la Formule 2B ou questionnaire-échantillon, on posait la question "Vos parents sont-ils nés au Canada? ". Ce bulletin renferme des tableaux indiquant le lieu de naissance des parents nés à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Période d'immigration – Outre la question sur le pays de naissance, on posait une autre question sur l'année (ou période) où une personne née à l'extérieur du Canada était arrivée au Canada pour la première fois avec l'intention d'y demeurer.

Citoyenneté – La citoyenneté se rapporte au pays auquel on doit allégeance et où on a des droits de citoyenneté. Voici certains des principaux critères permettant de déterminer la citoyenneté: les personnes nées au Canada sont des citoyens canadiens sauf si elles ont perdu leur citoyenneté, tout comme les personnes nées à l'extérieur du Canada qui ont obtenu le certificat de citoyenneté canadienne; les personnes qui ont plus d'une citoyenneté ne devaient en indiquer qu'une seule, de préférence la dernière acquise; les personnes qui ne sont pas encore citoyens canadiens et qui ont perdu leur ancienne citoyenneté ou qui n'ont pas de citoyenneté pour toute autre raison sont considérées comme apatrides.

Notes sur la comparabilité

Les notes suivantes relatives à certaines variables permettront aux utilisateurs de mieux interpréter les données présentées dans les tableaux de ce volume. Ces remarques ne se trouvent pas dans les définitions de termes ou dans les renvois au bas des tableaux; elles sont présentées ici à titre de renseignements de base pouvant servir à justifier les tendances ou discordances dans les données qui ne peuvent être expliquées autrement.

Groupes ethniques

Canadien – Bien qu'il soit très important de connaître le volume et la répartition géographique de la population dans les divers groupes

of people in the various cultural groups which go into the making up of Canada as a nation, census policy in recent censuses has respected a person's right to report himself/herself as "Canadian". Traditionally, the number of persons indicating this response has been very small, in 1971, amounting to just over 71,000 persons or less than one half of one per cent of the total population. In the tables on ethnicity in this Volume Series, their responses are included in the "Other" category found in the stub.

Native Indian — The 1971 Census 2B questionnaire (long form) contained a question worded "To what ethnic or cultural group did you or your ancestor (on the male side) belong on coming to this continent?". A number of self-marking positions were provided for the major ethnic groups, such as English, French and German, including marking positions for Native Indian Band, and Native Indian Non-band. The only other instructions given to the household who completed the form were contained in the Instruction Booklet, which did not further amplify the definition of an Indian. Thus, you might say that the term "Indian" is not specifically defined in the census, but is included as one of the categories within the meaning of the term "ethnic or cultural group".

If a person filled either one of the two self-coding positions for Indian (band or non-band), he/she would be recorded as such without question. However, instructions were provided to an office coding staff to deal with write-in entries. For example, if there were written entries for Algonquin, Iroquois, or other Indian tribes, they were coded to Native Indian Band if they were living on a Reserve. If not on a Reserve, they were coded alternately to Band and Non-band. Persons reporting "Half-breed" or "Metis" and living on an Indian Reserve were coded to "Native Indian (non-band)" on the theory that such persons were culturally oriented towards the Indian type of life. On the other hand, if the person was not living on a Reserve, the entry was to be handled by computer assignment. This meant, in effect, that the person would be coded to an ethnic group based on entries for other members of the family or, if this could not be applied, he/she would be assigned to an ethnic group based on the entry for mother tongue. In other words, Metis not living on an Indian Reserve may or may not be shown in census statistics as "Native Indian". They may be reported as English, French, or whatever, based on the procedures indicated above. As a result, the 1971 Census recorded no separate count of Metis as such.

British Isles — Ethnic group data are subject to considerable response variation. Particularly is this true for groups such as English, Irish, Scottish and Welsh, where inter-marriage among these groups has occurred in Canada at relatively high levels over the years. For this reason, census data in recent decades have been confined largely to showing only the British Isles group in total. However, one short statement for Canada and the provinces has been included in this section of the report to provide general information as to the numbers reported as English, Irish, Scottish, and Welsh, even though the data are regarded as considerably less meaningful than for the British Isles group as a whole.

This situation is accentuated in the results of the 1971 Census. For example, it is apparent that significant numbers of persons reported in the Irish, Scottish and Welsh categories in 1961 must have been reported as English in 1971. Sufficient analysis has not been possible to determine the causes of this unexpected trend. But the fact that "English" was the first marking position for this question on the 1971 "self-enumeration" forms may have led some ethnic mixtures within the British Isles group to overstate this position. It may be partly due also to confusion by some respondents in mistaking "English" to mean the "English-speaking" culture. Whatever the causes, the English group appears sufficiently inflated at the expense of the remaining three component groups to distort comparability of trend data with 1961 and earlier years.

ethniques que compte le Canada, on a reconnu aux recensés, au cours de recensements antérieurs, le droit de se considérer comme des "Canadiens". Traditionnellement, le nombre de personnes qui ont inscrit cette réponse était peu élevé, par exemple en 1971, le chiffre atteignait à peine un peu plus de 71,000 personnes, soit moins de la moitié d'un pour cent de la population globale. Dans les tableaux sur les groupes ethniques fournis dans le présent volume, on remarque que ces personnes sont incluses dans la catégorie "Autre" de la colonne principale.

Indien nord-américain — Dans la Formule 2B (complète) du recensement de 1971, on lisait la question suivante: "À quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?". Des cercles d'autocodage étaient prévus pour les groupes ethniques les plus importants tels que anglais, français et allemand, y compris "Indien nord-américain dans une bande" et "Indien nord-américain non dans une bande". Les seules autres instructions fournies au chef de ménage qui devait remplir le questionnaire se trouvaient dans le Livret d'instructions qui ne donnait pas une définition détaillée du terme "Indien". Par conséquent, on peut dire que le terme "Indien" n'est pas défini avec précision pour le recensement, mais qu'il est l'une des catégories visées par le terme "groupe ethnique ou culturel".

Si une personne avait noirci l'un des deux cercles (dans une bande ou non dans une bande) à côté de la réponse "Indien nord-américain", elle était considérée comme étant du groupe qu'elle avait indiqué. Toutefois, des instructions précises avaient été données au personnel chargé du codage des réponses en toutes lettres. Par exemple, si l'on trouvait les réponses "Algonquin", "Iroquois" ou le nom d'autres tribus indiennes, on leur attribuait le code "Indien nord-américain dans une bande", si les personnes visées vivaient dans une réserve. Si elles ne vivaient pas dans une réserve, on codait alternativement "Dans une bande" et "Non dans une bande". Les personnes qui répondaient "Métis" et qui demeuraient dans une réserve indienne étaient considérées et codées comme "Indien nord-américain non dans une bande", car on partait du principe que ces personnes étaient culturellement attirées par le genre de vie des Indiens. D'un autre côté, si la personne ne vivait pas dans une réserve, sa réponse était traitée et codée par l'ordinateur. Cela signifiait en fait que la personne était comprise dans un groupe ethnique suivant les réponses fournies par d'autres membres de la famille ou, si cela était impossible, elle était comprise dans un groupe ethnique d'après la réponse donnée pour la langue maternelle. En d'autres termes, les Métis qui ne vivaient pas dans une réserve peuvent ou non être compris dans le groupe "Indien nord-américain" dans les statistiques du recensement. Ils peuvent être considérés comme des Anglais, des Français ou autre, suivant les critères indiqués plus haut. En conséquence, le recensement de 1971 n'a pas établi de compte distinct du groupe des Métis.

Îles britanniques — Les données relatives aux groupes ethniques sont sujettes à de nombreuses variations de réponse, surtout dans le cas des groupes anglais, irlandais, écossais et gallois, où les mariages entre les membres de ces groupes se sont faits à un taux de fréquence assez élevé au Canada. C'est pour cette raison que les données de recensement au cours des dernières décennies se limitaient au groupe des Îles britanniques. Cependant, on a inclus dans le présent chapitre du rapport un relevé fournissant, pour le Canada et les provinces, des renseignements généraux sur le nombre de personnes déclarées anglaises, irlandaises, écossaises et galloises, même si les données recueillies sont moins significatives que les chiffres concernant le groupe des Îles britanniques, dans l'ensemble.

Cette différence est particulièrement évidente dans les résultats du recensement de 1971. Par exemple, il est clair qu'un nombre important de personnes déclarées comme faisant partie des catégories d'Irlandais, d'Écossais et de Gallois en 1961 ont dû être déclarées comme étant des Anglais en 1971. Il n'a pas été possible d'effectuer des études poussées pour déterminer les raisons de ce changement imprévu. Il semblerait toutefois que la position du groupe "Anglais" dans le choix de réponses, c'est-à-dire la première place sur le questionnaire d'"autodénombrement" en 1971, a amené certains groupes ethniques mêlés à l'intérieur du groupe des Îles britanniques à choisir spontanément cette réponse. Il se peut également que certains recensés n'aient pas fait la distinction entre "Anglais" et "de langue anglaise". Quelles que soient les causes, le groupe "Anglais" a sensiblement

In fact, each of the groups (Irish, Scottish and Welsh) are significantly lower than their 1961 values. These qualifications should be borne in mind when using the data in the following statement which shows the 1971 distributions for Canada and the provinces:

augmenté au détriment des trois autres groupes, ce qui a entraîné une distorsion dans la comparabilité des données de tendances de 1961 et d'années antérieures. En fait, chacun des groupes (Irlandais, Écossais et Gallois) a connu une diminution importante par rapport aux totaux de 1961. Il faut garder à l'esprit ces distinctions lorsque l'on utilise les données dans le tableau suivant qui montre la répartition pour le Canada et les provinces, en 1971:

Components of the British Isles Ethnic Group, 1971 Census
Composantes du groupe ethnique des Îles britanniques, recensement de 1971

Province	British Isles — Îles britanniques	English — Anglais	Irish — Irlandais	Scottish — Écossais	Welsh — Gallois	Other British Isles — Autres Îles britanniques	Province
Canada	9,624,115	6,245,970	1,581,730	1,720,390	74,415	1,615	Canada
Newfoundland	489,565	418,775	60,490	9,590	700	5	Terre-Neuve
Prince Edward Island	92,285	52,390	15,535	24,105	255	—	Île-du-Prince-Édouard
Nova Scotia	611,310	393,435	75,265	139,740	2,855	20	Nouvelle-Écosse
New Brunswick	365,735	240,765	64,865	58,395	1,700	10	Nouveau-Brunswick
Quebec	640,045	389,790	139,100	108,085	2,820	245	Québec
Ontario	4,576,010	2,999,375	772,875	774,080	29,070	615	Ontario
Manitoba	414,125	241,810	69,550	97,980	4,680	105	Manitoba
Saskatchewan	390,190	235,315	70,730	79,940	4,130	75	Saskatchewan
Alberta	761,665	457,235	133,045	160,565	10,625	190	Alberta
British Columbia	1,265,455	806,935	176,980	263,910	17,300	335	Colombie-Britannique
Yukon	8,945	4,995	1,795	2,010	140	5	Yukon
Northwest Territories	8,785	5,155	1,500	1,985	145	—	Territoires du Nord-Ouest

Jewish — The counts of persons of Jewish ethnicity include all those who specified religion as Jewish, regardless of the ethnic origin reported. This was a specific edit procedure applied to the 1971 tabulation programme as developed after long and careful discussion with a wide range of people and at the explicit request of the Canadian Jewish Congress. Thus, persons with Jewish religion were *ipso facto* classified as being of Jewish ethnic group. The edit did not, however, work in the reverse direction, thus explaining the frequently higher count of Jewish ethnic compared to Jewish religion.

Juif — Le compte des personnes comprises dans le groupe ethnique juif comprenait toutes les personnes qui avaient indiqué la religion juive, peu importe l'origine ethnique qu'elles avaient déclarée. A cet effet, une méthode de contrôle spéciale a été insérée dans le programme de mise en tableaux des données de 1971, après consultation avec un grand nombre de personnes et à la demande expresse du Congrès juif canadien. Par conséquent, les personnes de religion juive étaient *ipso facto* classées dans le groupe ethnique juif. La technique de contrôle n'a pas cependant été appliquée dans le sens inverse, ce qui explique le total du groupe ethnique juif souvent supérieur au total de la religion juive.

Religion — It should be clearly emphasized that the concept behind this question, which has been asked in every decennial census from 1871, is essentially to measure religious "preference" rather than simply "affiliation". Thus, it must be accepted that the numbers shown for a given denomination may exceed the totals carried on church rolls.

Religion — Il convient ici de souligner que le but visé par cette question qui a été posée à chaque recensement décennal depuis 1871 est d'évaluer les préférences en matière religieuse et non l'adhésion aux religions. Ainsi, il faut comprendre que les chiffres recueillis pour une confession religieuse peuvent être supérieurs aux totaux calculés d'après les registres des paroisses.

One particular feature of the 1971 inquiry into religion was the actual listing of "No religion" as a possible respondent mark-in on the questionnaire. This convenience, plus the impact of a more confidential method of collecting data (self-enumeration), may have had a psychological effect in contributing to the large numbers of persons indicating this preference in 1971.

Une des caractéristiques de l'enquête sur la religion effectuée en 1971 a été l'inscription "Aucune" dans le choix de réponses sur le questionnaire. L'addition de cette réponse ainsi que l'utilisation d'une méthode plus confidentielle (l'autodénombrement) pour recueillir les données sont deux facteurs qui peuvent expliquer le choix de cette réponse par un grand nombre de personnes en 1971.

As noted above in the section on ethnicity, the data representing the number of adherents to the Jewish religion were affected by the particular edit applied, although to what degree it is not possible to ascertain. Further information on the religious nature of Canada's population may be found in the 1971 Profile study, *Canada's Religious Composition*, Catalogue No. 99-710 (Bulletin 5.1-10 in the Series).

Comme il a été mentionné dans la section précédente sur l'origine ethnique, les données relatives au nombre d'adhérents à la religion juive ont été rectifiées à la suite d'un contrôle, bien qu'il soit impossible de déterminer l'importance de cette rectification. D'autres renseignements sur les religions pratiquées par la population du Canada sont fournis dans une étude schématique de 1971 intitulée *La composition religieuse du Canada* (n° 99-710 au catalogue), bulletin 5.1-10 dans la série.

Mother Tongue

“Gaelic” – A note of caution is advisable if any comparisons are made with 1961 or earlier censuses as to the counts reported in this category. The volume for 1971 is considerably greater than in 1961, for example, and it is suspected that this increase can be attributed in part to the use of self-enumeration methodology and subsequent coding of responses. Without face-to-face enumeration, it is possible to visualize more persons of Irish descent indicating Irish as their mother tongue (rather than English). Given this situation and the office coding of Irish to “Gaelic”, it could have produced data not strictly comparable with 1961.

“Czech and Slovak” – Comparisons with 1961 counts show that Czech mother tongue has increased very greatly while Slovak has significantly declined. There is reason to believe that rather than representing a sudden demographic trend, the situation may be the result of improved reporting and coding techniques compared with 1961 procedures.

Language retention and transfer – A Special 1971 Census Bulletin entitled *Statistics on Language Retention and Transfer* (SP-6, Catalogue No. 92-776) provides useful information not found elsewhere in regular census Volume Series. Data are shown by varying degrees of geographic detail for persons whose mother tongue and language most often spoken in the home are the same (retention) or are different (transfer).

Unpublished Data on General Population Characteristics

Certain materials tabulated in the 1971 Census are too detailed or specialized for general publication purposes. These, as well as other forms of information, such as computer print-outs, microfilm, computer “summary” tapes, special tabulations and maps and geographic files, may be made available to users as time and resources permit, on a cost basis. Details on the availability, cost, content, etc., may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa, K1A 0T7.

Measures of Reliability

Census figures are published in many forms, including detailed population counts of persons by towns, cities, counties and so on. A minority of the data is based on a complete census, while the vast majority is based on a one-third sample of households.

Each figure obtained in the census, whether it be based on a sample or complete coverage, is subject to error. These errors are estimated in order to establish the degree of reliability to be placed on census figures. Sampling errors occur when an estimate is obtained from a sample of households, and depends on the sample size, sample design and estimation, or weighting procedure. Non-sampling errors include such things as coverage errors, response errors (due to misinterpretation by the respondent, for example) and processing errors (coding, document reading, imputation, etc.).

Coverage Errors – Although the intention is to include everyone in the census count, this is never fully achieved, no matter how thorough the method of enumeration may be. Certain groups of the population are more likely to be missed than others. For this reason, a special project has been undertaken after each census in recent years to determine the rate of underenumeration and estimate the total number of missed persons. In 1971, this

Langue maternelle

Gaélique – Il faut être prudent lorsqu'on fait des comparaisons entre les totaux du recensement de 1961 et de recensements antérieurs concernant cette catégorie. Les résultats sont beaucoup plus importants en 1971 qu'en 1961, par exemple, et tout porte à croire que cet accroissement est dû en partie à la méthode utilisée, soit l'auto-dénombrement, et au codage des réponses. Le dénombrement traditionnel de personne à personne n'étant plus appliqué, il est facile de concevoir qu'un plus grand nombre de personnes de descendance irlandaise indiquent l'irlandais et non l'anglais comme leur langue maternelle. Compte tenu de cette particularité et du fait que l'on a codé l'irlandais comme étant “Gaélique”, il s'ensuit que les données recueillies ne peuvent pas être comparées avec celles de 1961.

Tchèque ou slovaque – Les comparaisons effectuées avec les totaux de 1961 démontrent que le tchèque, langue maternelle, a obtenu un taux de réponse sensiblement supérieur, alors que le slovaque a connu un recul important. Il y a lieu de croire que ce changement ne traduit pas une nouvelle tendance démographique mais est le résultat de méthodes de déclaration et de codage plus précises que celles utilisées en 1961.

Stabilité et instabilité linguistiques – Un bulletin spécial du recensement de 1971 intitulé *Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistiques* (SP-6, n° 92-776 au catalogue) fournit des renseignements utiles que l'on ne peut trouver dans les séries de volumes du recensement. Les données sont présentées pour diverses répartitions géographiques et portent sur les personnes dont la langue maternelle et la langue d'usage sont les mêmes (stabilité) ou sont différentes (instabilité).

Données inédites sur les caractéristiques générales de la population

Certaines données mises en tableaux au cours du recensement de 1971 sont trop détaillées ou spécialisées pour être présentées dans les publications courantes. Ces données ainsi que d'autres renseignements, tels que les états mécanographiés, les microfilms, les bandes sommaires d'ordinateurs, les totalisations spéciales, et les cartes et documents géographiques sont offerts aux utilisateurs, si le temps et le budget le permettent, moyennant une somme déterminée à l'avance. Pour plus de détails sur la diffusion, le coût, le contenu, etc. de ces documents, prière de s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T7.

Mesures de fiabilité

Les données du recensement sont publiées sous diverses formes et fournissent entre autres choses les totaux de population selon les villes, les cités, les comtés, et ainsi de suite. Une partie des données est fondée sur un recensement complet; toutefois, la plus grande partie des renseignements a été recueillie auprès d'un échantillon d'un tiers des ménages.

Chaque donnée recueillie pendant le recensement, que ce soit auprès de l'échantillon ou auprès de l'ensemble de la population, est sujette à des erreurs. On évalue ces erreurs afin de déterminer le degré de fiabilité des chiffres du recensement. Les erreurs d'échantillonnage se produisent lorsque l'on fait une estimation à partir d'un échantillon de ménages, compte tenu de la taille, du plan et de l'estimation de cet échantillon ou de la méthode de pondération utilisée. Les erreurs d'une autre nature comprennent les erreurs de couverture, les erreurs de réponse, dues notamment à la mauvaise interprétation des questions par le recensé, et les erreurs de dépouillement (codage, lecture des documents, imputation, etc.).

Erreurs de couverture – Bien que l'on vise à inclure tout le monde dans les chiffres du recensement, on réussit rarement à atteindre cet objectif quelle que soit la méthode de dénombrement utilisée. Certains groupes de la population risquent davantage d'être oubliés que d'autres. C'est pour cette raison que l'on a mis sur pied un programme spécial appliqué au cours des derniers recensements pour déterminer le taux d'insuffisance du dénombrement et évaluer le nombre global de personnes et

procedure was termed the Reverse Record Check.⁴ The operation involved the selection of a sample of persons, taken largely from the previous 1966 Census returns, as well as from birth and immigrant registrations since 1966. Their locations on Census Day of 1971 were then established through telephone and mail contacts, searches of administrative records and field traces. By searching the appropriate 1971 Census returns at these locations for the persons in the sample, a rate of underenumeration was derived. In 1971, this rate was estimated at 1.94% which represented about 425,000 persons missed in the census and not accounted for in the tables. Coverage errors are not evenly distributed with respect to all population characteristics so that coverage errors introduce some minor distortions into the census distribution of certain characteristics. More details on coverage errors can be obtained by contacting the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Response Errors

These types of errors occur when data are requested, provided, received and recorded. Questions may be misinterpreted by the respondent; he or she may not know, may not remember, or may not wish to give the "correct" answer. Response errors may be considered as being composed of two components: response bias and response variance:

- (a) **Response Variance** is that component of the total response error which tends to cancel out over a large number of responses. Some respondents tend to overstate their response to a certain question, others tend to understate it; similarly with enumerators recording information during the follow-up stage. Some questions on the questionnaire may be ambiguous and may invite misunderstandings in either direction. These causes, and many others, contribute to response variance. While the net error from this source may be quite small for large areas, the size of error may be larger for small areas, detailed cross-tabulations or rare characteristics.
- (b) **Response Bias** is, roughly speaking, that portion of the total response error which is left after all the cancellation described in (a) has occurred. It is made up of response errors which have a tendency to occur in one direction more than in the other. It may be the result of the reluctance of respondents to admit certain characteristics, a tendency to overstate or understate certain characteristics, or the result of the training and attitude of enumerators. It may be due to the questionnaire which invites errors in one direction more than in the other. Such errors do not cancel out even over large areas or large counts and may be relatively more important at the metropolitan, provincial or national level.

Processing Errors

These errors occur when write-in answers are coded, when questionnaires are read into the computer, and when imputations are done either for non-responses or for edit rejects. As with response errors, one can distinguish the variance due to processing error (i.e., the random errors which will tend to cancel out over a large number of cases) and the processing bias resulting from systematic error (e.g., as a result of consistent misunderstanding of a coding instruction).

Reliability Estimates

The reliability estimates given in this report for the stated sets of characteristics include variance due to response error, processing error and (where applicable) sampling, but do not

⁴ For a more detailed review of the coverage or completeness of the 1971 Census, see G.J. Brackstone and J.-F. Gosselin, 1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check, Results Memorandum CDN 71-E-23 (Part 1), Census, Statistics Canada, October 1974.

de ménages oubliés. En 1971, cette méthode s'appelait la contre-vérification des documents⁴. L'opération consistait à choisir un échantillon de personnes à partir surtout des questionnaires du recensement de 1966 et des certificats de naissance et d'immigration délivrés depuis 1966. La localisation de ces personnes le jour du recensement de 1971 a ensuite été établie au moyen d'appels téléphoniques, de lettres et de recherches dans les dossiers administratifs et sur le terrain. En cherchant à retrouver les questionnaires des personnes comprises dans l'échantillon à l'endroit désigné, on a pu calculer le taux d'insuffisance de dénombrement concernant la population et les ménages. Le taux global d'insuffisance de dénombrement en 1971 a été évalué à 1.94 % pour la population, ce qui signifie qu'environ 425,000 personnes ont été oubliées et ne figurent pas dans les tableaux. Les erreurs de couverture ne sont pas réparties uniformément pour toutes les caractéristiques démographiques. Ainsi, les erreurs de couverture entraînent certaines distorsions dans la répartition de quelques caractéristiques du recensement. Pour plus de détails sur ce genre d'erreur, on peut s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada.

Erreurs de réponse

Les erreurs de réponse se produisent lorsque des données sont demandées, fournies, reçues et enregistrées. Il peut arriver que le recensé interprète mal une question; il peut ne pas connaître la réponse, l'avoir oubliée ou ne pas vouloir donner la bonne réponse. Les erreurs de réponse se décomposent en deux éléments: la variance des réponses et la distorsion des réponses:

- a) La **variance des réponses** est l'élément qui tend à s'annuler, pris dans un grand nombre de réponses. Certains recensés sont portés à exagérer leurs réponses, certains autres ont tendance à en minimiser l'importance. Il en est de même pour les agents recenseurs qui recueillent les renseignements au cours du suivi sur place. Il se peut que certaines questions du questionnaire soient ambiguës et prêtent à confusion dans les deux sens. Ces cas, et bien d'autres, sont la cause de la variance des réponses. Même si ce genre d'erreur n'est pas très importante dans les grandes régions, elle peut avoir des conséquences plus sérieuses dans les petites régions, dans les classements recoupés ou pour les caractéristiques rares.
- b) La **distorsion des réponses** est, grosso modo, l'élément qui reste après que le processus d'annulation décrit en a) a été appliqué. La distorsion comprend les erreurs de réponse qui se produisent plutôt dans un sens que dans l'autre. Cette erreur peut être attribuable à l'hésitation des recensés à accepter certaines caractéristiques, à leur tendance à exagérer ou à sous-estimer certaines caractéristiques, au comportement d'agents recenseurs ou à la formation qu'ils ont reçue. La distorsion peut également être due à un questionnaire qui favorise les erreurs à cause de questions ambiguës. Ces erreurs ne peuvent pas s'annuler les unes les autres, même dans de vastes régions ou dans des comptes importants, mais peuvent plutôt s'accroître sur le plan métropolitain, provincial ou national.

Erreurs de dépouillement

Ces erreurs surviennent au moment du codage des réponses en toutes lettres, de la lecture des questionnaires par l'ordinateur et de l'imputation de données aux non-réponses ou aux rejets au contrôle. Comme pour les erreurs de réponse, on peut diviser ce genre d'erreur en variance due à l'erreur de dépouillement (par exemple, les erreurs aléatoires qui peuvent s'annuler s'il y a un grand nombre de cas) et la distorsion du dépouillement entraînée par les erreurs systématiques (par exemple, elle peut être due à une mauvaise interprétation continue des instructions de codage).

Estimations de fiabilité

Les estimations de fiabilité fournies dans le présent volume pour les ensembles de caractéristiques déclarés comprennent la variance due à des facteurs tels que l'erreur de réponse, l'erreur de dépouillement et,

⁴ Pour une étude plus détaillée du champ d'observation ou de l'intégralité du recensement de 1971, voir G.J. Brackstone et J.-F. Gosselin, Projet d'évaluation de 1971 MP-1: Contre-vérification des documents de 1971, Rapport d'enquête CDN 71-E-23 (partie 1), Recensement, Statistique Canada, octobre 1974.

include coverage errors, response bias or any other systematic biases. These estimates of reliability are published in order to give an indication of the level of error only and are not meant for use in hypothesis testing or detailed analysis.

Users wishing to obtain reliability estimates for a given cell of data in any table in this Volume Series should follow these procedures:

1. Determine if the table is based on the complete census or on the 1/3 sample (see Note at the bottom of Table A).
2. Determine the categories defining the cell (in some cases, this may be just a single category such as an age group, while for a cell in a cross-classification involving several characteristics, there may be several categories, e.g., a sex category, a marital status category, and a level of schooling category).
3. Referring to the appropriate part of Table A (complete census or 1/3 sample) as determined in 1. above, locate the cell-defining category which presents the highest reliability estimate value. This is the row to be used for obtaining the required reliability estimate.
4. Choose the column of Table A to use by finding the column heading closest to the value in the given cell of the census table.
5. Read off the figure from the row and column of Table A identified in steps 3. and 4. above.

Having determined the proper reliability estimate figure from the table, the user can be reasonably certain that, for the enumerated population, the true value lies within plus or minus twice the reliability estimate (e.g., using mother tongue from the complete census, for a figure of 100 the range would be 100 ± 11) and virtually certain that it lies within plus or minus three times the reliability estimate (e.g., for the same figure of 100 the range would be 100 ± 16.5).

s'il y a lieu, l'erreur d'échantillonnage; elles ne tiennent pas compte des erreurs de couverture, de la distorsion des réponses ou de toute autre distorsion systématique. Les estimations de fiabilité sont publiées uniquement dans le but de donner un indice du taux d'erreur et ne doivent pas servir à éprouver des hypothèses ou à effectuer des analyses poussées.

Les utilisateurs désirant obtenir des estimations de fiabilité pour une classe particulière de données dans un des tableaux de cette série de volumes doivent suivre les étapes suivantes:

1. Déterminer si le tableau est établi à partir de l'ensemble des ménages ou de l'échantillon représentant un tiers des ménages (voir "Nota" au bas du tableau A).
2. Trouver les catégories qui forment la classe (dans certains cas, il y aura une seule catégorie, par exemple le groupe d'âge, alors que pour une classe dans un classement recoupé comprenant plusieurs caractéristiques, il peut y avoir plusieurs catégories, par exemple sexe, état matrimonial et niveau de scolarité).
3. En consultant la partie appropriée du tableau A (recensement complet ou échantillon d'un tiers des ménages) comme il a été établi dans 1. ci-dessus, il faut trouver la catégorie qui définit la classe et qui présente la valeur la plus sûre pour l'estimation de fiabilité. C'est la rangée qu'il faut utiliser pour calculer l'estimation de fiabilité requise.
4. Choisir dans le tableau A la colonne dont la valeur se rapproche le plus de la valeur de la classe donnée du tableau de recensement.
5. Lire le chiffre à partir de la rangée et de la colonne du tableau A identifiées aux étapes 3. et 4. ci-dessus.

Après avoir trouvé le chiffre exact de l'estimation de fiabilité dans le tableau, l'utilisateur peut être presque certain que, dans le cas de la population recensée, la valeur réelle se situe à plus ou moins deux fois l'estimation de fiabilité (par exemple, pour un chiffre de 100, l'écart serait de 100 ± 11 , si l'on prend le cas de la langue maternelle dans la population totale) et l'utilisateur peut être pratiquement sûr que la valeur se situe à plus ou moins trois fois l'estimation de fiabilité (par exemple, toujours pour le chiffre de 100, l'écart serait de 100 ± 16.5).

TABLE A. Reliability Estimates¹

No.	Census estimate	50	100	200	500	1,000	2,000	5,000	10,000	20,000
Characteristics from the complete census										
1	Mother tongue		9.4		26.5	35.2		70	109	
2	Sex	4.4	5.5	10.0	17.7	26.5	30.8	38	62	85
Characteristics from the 1/3 sample										
Ethnic groups:										
3	Eskimo; Native Indian; Netherlands	23.8	33.7	47.6	75.3	106.0	151.0	238	337	476
4	Jewish	17.0	24.1	34.1	50.4	76.2	107.0	170	241	341
5	British Isles; French	15.5	22.0	31.0	49.1	69.4	98.2	155	219	310
6	All other ethnic groups	20.8	29.5	41.7	65.9	93.2	131.0	208	295	417
7	Sex	10.6	14.9	21.3	33.4	47.2	66.6	103	147	202
Religion:										
8	Roman Catholic	18.3	25.9	36.6	58.0	81.9	116.0	183	259	366
9	Jewish	16.0	22.7	32.1	50.7	71.7	101.0	160	227	321
10	All other religions ²	21.2	30.0	42.4	67.1	94.9	134.0	212	300	424
Official language:										
11	French only; English and French; neither	15.2	21.6	30.1	49.3	69.3	97.2	150	216	302
12	English only	12.8	17.9	25.0	39.3	56.1	79.7	126	177	247
Language most often spoken at home:										
13	English; French	13.9	19.7	27.2	43.5	61.7	87.4	136	191	268
14	All other languages	21.4	30.1	42.5	67.5	95.6	136.0	207	308	421
Birthplace:										
15	Canada	12.3	17.4	24.6	38.9	55.0	77.7	123	174	246
16	Province of residence; other province	14.2	20.0	28.3	44.8	63.3	89.5	142	200	283
17	Germany; Italy; Netherlands	18.4	26.0	36.7	58.0	82.1	116.0	184	260	367
18	France; Poland; U.K.; U.S.A.; U.S.S.R.	15.9	22.5	31.8	50.3	71.2	101.0	159	225	318
19	Asia; all other countries	19.6	27.7	39.2	61.9	87.6	124.0	196	277	392
20	Birthplace of parents	16.4	23.3	32.9	52.1	73.6	104.0	164	233	329
Citizenship:										
21	Canada	12.6	17.8	25.1	39.8	56.2	79.5	126	178	251
22	All other countries	19.6	27.7	39.1	61.8	87.3	123.7	195	276	391
Period of immigration:										
23	Before 1946	12.3	17.4	24.6	38.9	55.0	77.7	123	174	246
24	1946 - 1960	17.8	25.2	35.7	56.4	79.7	113.0	178	252	357
25	1961 - 1971 ³	15.4	21.8	30.9	48.8	69.0	97.6	154	218	309

¹ Does not include coverage errors, response bias or any other systematic biases.

² Includes "No religion".

³ Includes the first five months only of 1971.

Note: For Tables 17 to 24 of this Volume Series use "Characteristics from the complete census", for other tables use the "1/3 sample" portion.

TABLEAU A. Estimations de fiabilité¹

50,000	100,000	200,000	500,000	1	2	5	10	Estimation du recensement	No
million									
Caractéristiques de la population totale									
207	311		505	850		1,750	2,520	Langue maternelle	1
133	198	251	372	561	733	1,225	1,680	Sexe	2
Caractéristiques de l'échantillon d'un tiers de la population									
Groupes ethniques:									
753	1,064							Esquimaux; indien nord-américain; néerlandais	3
504	762							Juif	4
491	694	981	1,552	2,195	3,104	4,910		Britannique; français	5
659	932	1,322						Tous les autres groupes ethniques	6
329	466	652	1,049	1,485	2,182	3,318		Sexe	7
Confession religieuse:									
579	819	1,158	1,831	2,589	3,662	5,790	8,189	Catholique romaine	8
507	717							Juive	9
671	948	1,341	2,109	2,989	4,276			Toutes les autres confessions religieuses ²	10
Langue officielle:									
498	684	967	1,509	2,167	3,041			Français seulement; anglais et français; ni l'anglais ni le français	11
397	558	791	1,271	1,752	2,538	3,919	5,623	Anglais seulement	12
Langue d'usage:									
428	626	885	1,407	1,965	2,783	4,418	5,911	Anglais; français	13
668	951	1,321	2,080					Toutes les autres langues	14
Lieu de naissance:									
389	550	777	1,164	1,645	2,326	3,680	5,204	Canada	15
448	633	895	1,415	2,001	2,830	4,475	6,329	Province de résidence; autre province	16
580	821	1,161						Allemagne; Italie; Pays-Bas	17
503	712	1,007	1,592					France; Pologne; R.-U.; É.-U.; U.R.S.S.	18
619	876							Asie; tous les autres pays	19
521	736	1,040	1,645	2,330	3,290	5,214	7,315	Lieu de naissance des parents	20
Citoyenneté:									
398	562	795	1,257	1,777	2,514	3,974	5,621	Canada	21
618	870	1,235						Tous les autres pays	22
La période d'immigration:									
389	550	777	1,164	1,645	2,326	3,680	5,204	Avant 1946	23
564	797	1,128	1,783	2,521				1946 - 1960	24
488	690	976	1,543					1961 - 1971 ³	25

¹ Ne comprend pas les erreurs de couverture, le biais de réponse ou tout autre biais systématique.

² Y compris "Aucune religion".

³ Ne comprend que les cinq premiers mois de 1971.

Nota: Pour les tableaux 17 à 24 de cette série de volumes utiliser les "caractéristiques de la population totale", pour d'autres tableaux utiliser la partie "échantillon d'un tiers".



POPULATION QUESTIONNAIRE

REPRODUCTION OF QUESTIONS AND INSTRUCTIONS
RELEVANT TO THIS VOLUME

QUESTIONNAIRE SUR LA POPULATION

REPRODUCTION DES QUESTIONS ET DES INSTRUCTIONS
RELATIVES À CE VOLUME

5.

MOTHER TONGUE

Language
FIRST spoken
 and **STILL**
UNDERSTOOD

FILL ONE
 CIRCLE ONLY

English
 French
 German
 Italian
 Other (specify) ↗

English
 French
 German
 Italian
 Other (specify) ↗

English
 French
 German
 Italian
 Other (specify) ↗

11. Where were you born?
If born IN Canada, mark the province then SKIP TO QUESTION 13.

Nfld. N.S. Que. Man. Alta. Yukon
 P.E.I. N.B. Ont. Sask. B.C. N.W.T.

Otherwise, mark country according to present boundaries.

U.K. Poland
 Germany Rep. of Ireland
 Italy U.S.A. -----
Other, write here

12. If born OUTSIDE Canada, in what period did you first immigrate to Canada?

Before 1931 1956-1960 1967-1968
 1931-1945 1961-1964 1969
 1946-1950 1965 1970
 1951-1955 • 1966 1971 •

13. Were your PARENTS born IN Canada?

Both Mother only
 Neither Father only

14. Of what country are you a CITIZEN?

Canada U.S.A.
 U.K. -----
Other, write here

15. To what ethnic or cultural group did you or your ancestor (on the male side) belong on coming to this continent?

English Native Indian Polish
 French — Band Scottish
 German Native Indian Ukrainian
 Irish — Non-band
 Italian Netherlands
 Jewish Norwegian

Other, write here

16. What is your religion?

Anglican Pentecostal No religion
 Baptist Presbyterian
 Greek Orthodox Roman Catholic
 Jewish Salvation Army
 Lutheran Ukrainian Catholic
 Mennonite United Church

Other, write here

17. What language do you MOST OFTEN speak at home now?

English Magyar
 French Netherlands
 German Polish
 Indian Ukrainian
 Italian Yiddish

Other, write here

18. Can you speak English or French well enough to conduct a conversation? (See Instruction Booklet.)

English only Both English and French
 French only Neither English nor French

5. LANGUE MATERNELLE

La **PREMIÈRE** langue parlée et **ENCORE COMPRISE**

NE REMPLIR QU'UN CERCLE

Anglais
 Français
 Allemand
 Italien
 Autre (précisez) →

Anglais
 Français
 Allemand
 Italien
 Autre (précisez) →

Anglais
 Français
 Allemand
 Italien
 Autre (précisez) →

11. Où êtes-vous né?
Si vous êtes né AU Canada, indiquez la province et PASSEZ À LA QUESTION 13.

T.-N. N.-É. Qué. Man. Alb. Yukon
 Î.P.-É. N.-B. Ont. Sask. C.-B. T.N.-O.

Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, indiquez le pays suivant les frontières actuelles.

Royaume-Uni Pologne
 Allemagne Rép. d'Irlande
 Italie États-Unis

Autre, écrivez ici

12. Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, quand avez-vous immigré au Canada pour la première fois?

Avant 1931 1956-1960 1967-1968
 1931-1945 1961-1964 1969
 1946-1950 1965 1970
 1951-1955 • 1966 1971 •

13. Vos PARENTS sont-ils nés AU Canada?

Les deux La mère seulement
 Ni l'un ni l'autre Le père seulement

14. De quel pays êtes-vous CITOYEN?

Canada États-Unis
 Royaume-Uni

Autre, écrivez ici

15. A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?

Anglais Indien nord-américain Polonais
 Français — Dans une bande Écossais
 Allemand Indien nord-américain Ukrainien
 Irlandais — Non dans une bande
 Italien Néerlandais
 Juif Norvégien

Autre, écrivez ici

16. Quelle est votre religion?

Anglicane Pentecostale Aucune
 Baptiste Presbytérienne
 Grecque orthodoxe Catholique romaine
 Juive Armée du Salut
 Luthérienne Catholique ukrainienne
 Mennonite Église-Unie

Autre, écrivez ici

17. Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison?

Anglais Magyar
 Français Néerlandais
 Allemand Polonais
 Indien Ukrainien
 Italien Yiddish

Autre, écrivez ici

18. Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? (Consultez le Livret d'instructions.)

L'anglais seulement L'anglais et le français
 Le français seulement Ni l'anglais ni le français

Instructions for Questions

Instructions pour questions

- 5 In this question you must understand the language you report. If you do not *now* understand the *first* language you learned, report the next one that you learned *and still understand*. For infants who have not learned to speak, report the language spoken most often in the home.
- 11 If born in Newfoundland or Labrador, fill the circle for "Nfld." whether or not you were born before Newfoundland became a province of Canada. If you are not sure of the country of your birth because of boundary changes, print in the space provided the name of the nearest city or district of birth. If you were born in one of the six counties of Northern Ireland (Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry, Tyrone), fill the circle for "U.K."; if born in any of the other counties, fill the circle for "Rep. of Ireland".
- 12 Fill the circle for the period (or year) when you *first* came to *live* in Canada.
- 13 In the case of *adopted* children, the place of birth of the adoptive parents (that is, the persons who are presently responsible for the children) is required and not that of the natural parents.
- 14
- Persons born in Canada are Canadian citizens unless they have lost their citizenship.
 - Persons born outside of Canada who have obtained Canadian citizenship papers should fill the circle for "Canada".
 - Persons who have not yet become Canadian citizens and have lost their former citizenship, or have *no citizenship* for any other reason, should write "Stateless" in the space provided above "Other, write here".
 - Persons who are citizens of more than one country should enter *only one* citizenship, preferably the last one acquired.
- 15 Ethnic or cultural group refers to descent (*through the father's side*) and should not be confused with citizenship. Canadians belong to many ethnic or cultural groups — English, French, Irish, Scottish, German, Ukrainian, Jewish, Native Indian, Negro, Chinese, Lebanese, etc.
- Use as guide if applicable in your case:
- 1 The language you spoke on first coming to this continent, if you were born outside of Canada.
 - 2 If born in Canada, the language spoken by your ancestor on the male side when he came here.
- 16 Please give a *specific denomination*, if possible, even if you do not attend a place of worship. For infants and young children, report the religion in which they are being brought up.
- 17 If you speak two or more languages at home, report the one which, in your opinion, you use most frequently. If you live alone, report the language which you use most frequently in your daily routine.
- 18 Do not report a language studied at school unless you can conduct a conversation in it. By this we mean being able to carry on a conversation of some length on various topics.

- 5 Indiquez dans cette question la langue que vous comprenez. Si vous ne comprenez *plus* la *première* langue que vous avez apprise, indiquez la deuxième langue apprise et que *vous comprenez encore*. Dans le cas des bébés, indiquez la langue le plus souvent parlée à la maison.
- 11 Si vous êtes né à Terre-Neuve ou au Labrador, remplissez le cercle "T.-N.", même si vous êtes né avant que Terre-Neuve devienne une province du Canada. Si vous n'êtes pas sûr de votre pays de naissance à cause de changements de frontières, inscrivez, en lettres moulées, le nom de la ville ou du district le plus près. Si vous êtes né dans un des six comtés de l'Irlande du Nord (Antrim, Armagh, Down, Fermanagh, Londonderry, Tyrone), remplissez le cercle "Royaume-Uni"; si vous êtes né dans un des autres comtés, remplissez le cercle "Rép. d'Irlande".
- 12 Remplissez le cercle correspondant à la période (ou à l'année) où vous êtes arrivé au Canada la *première fois pour y vivre*.
- 13 Dans le cas d'enfants *adoptifs*, il faut inscrire le lieu de naissance des parents adoptifs (c'est-à-dire les personnes qui ont actuellement la charge des enfants) et non pas celui des parents naturels.
- 14
- Les personnes nées au Canada sont citoyens canadiens, à moins d'avoir perdu leur citoyenneté.
 - Les personnes nées en dehors du Canada et qui ont obtenu un certificat de citoyenneté canadienne doivent indiquer "Canada".
 - Les personnes qui ne sont pas encore citoyens canadiens et qui ont perdu leur ancienne citoyenneté, ou qui n'ont *pas de citoyenneté*, pour une raison quelconque, doivent inscrire "Apatride" dans l'espace prévu au-dessus de "Autre, écrivez ici".
 - Les personnes qui sont citoyens de plus d'un pays ne doivent *en inscrire qu'un seul*, de préférence le dernier pays d'allégeance.
- 15 Il ne faut pas confondre le groupe ethnique ou culturel (*du côté paternel*) avec la citoyenneté. Les Canadiens appartiennent à de nombreux groupes ethniques ou culturels: anglais, français, irlandais, écossais, allemand, ukrainien, juif, indien nord-américain, nègre, chinois, libanais, etc.
- Directives à suivre, s'il y a lieu:
- 1 Si vous êtes né au Canada, la langue que parlait votre ancêtre paternel quand il est arrivé en Amérique.
 - 2 Si vous êtes né en dehors du Canada, la langue que vous parliez quand vous êtes arrivé en Amérique.
- 16 Indiquez une *confession religieuse précise*, si possible, même si vous n'êtes pas pratiquant. Pour les enfants en bas âge et les jeunes enfants, indiquez la religion dans laquelle ils sont élevés.
- 17 Si vous parlez deux langues ou plus à la maison, déclarez celle que, à votre avis, vous utilisez le plus souvent. Si vous vivez seul, déclarez la langue que vous parlez le plus souvent au cours de la journée.
- 18 Ne déclarez pas une langue apprise à l'école à moins de pouvoir converser dans cette langue, c'est-à-dire à moins de pouvoir soutenir une conversation assez longue sur divers sujets.



100

Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010016479

DATE DUE
DATE DE RETOUR

JUL 1	1981	Legault	
SEP 27	1982		
163-00J			
JUL 10	1991		

LOWE-MARTIN No. 1137

Publications of the Census of Canada, 1971

This report is one of the Volume Series of publications of the 1971 Censuses of Population, Housing and Agriculture. Altogether, there are some 225 reports in this series prepared in such a way that by removal of their covers the contents can be combined to form the materials comprising the 6 volumes and 25 separate volume parts in the entire series. A hard-covered binder, suitably titled, is included in the composite price to purchasers of the complete set of reports for any given volume part.

Catalogue of reports

A catalogue is available which describes the individual reports in the Volume Series of 1971 Census publications as well as reports in other series (i.e., Advance Series, Census Tract Series, and Special Series). The catalogue also includes a price list and an order form. A copy of this catalogue may be obtained from Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6. For further information on census publications, address your inquiry to Information Division, Statistics Canada.

How to order reports

Orders for reports may be sent to Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6, or to Publishing Division, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Enclose payment with your order in the form of a cheque or money order made payable to the Receiver General of Canada. If more convenient, census publications may be ordered from Information Canada bookstores in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, or Vancouver. For other details concerning deposit accounts, bulk orders, etc., contact Publications Distribution, Statistics Canada.

Other forms of publication

In addition to the tabulated results of the 1971 Census published in reports and bulletins, a large number of tables will be issued to users as copies of computer print-outs. These will also be available in microform. A variety of statistical tables may be purchased on computer "summary" tapes for further computer analysis by users. Details of the content, prices, and availability of census tabulations in these output media may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Special tabulations

To the extent that confidentiality constraints permit, Statistics Canada will produce for users at cost, special tabulations not already included in the planned tabulation programme. Requests should be sent to the Census User Inquiry Service specifying clearly the precise classifications or cross-classifications and the geographic areas. The exact categories for each characteristic and a rough table layout should be included.

Maps and geographic files

Large-scale maps may be purchased to show the boundaries of enumeration areas (i.e., the territory covered by each Census Representative in taking the census), as well as small-scale maps of census divisions and other statistical areas. Supporting documentation relating to the census geographic files (i.e., place names, codes, etc.) are available in tabular form identifying the component enumeration areas of administrative and statistical units (e.g., towns, villages, municipalities, tracts). Further details, including costs to users, may be obtained from the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Publications du recensement du Canada de 1971

Le présent bulletin fait partie de la série des volumes des recensements de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. Cette série compte au total environ 225 bulletins présentés de telle sorte qu'en retirant leur couverture l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi les 6 volumes de la série, qui comprennent 25 parties distinctes. Un auto-relieur à couverture rigide portant le titre approprié est compris dans le prix d'achat de la série complète des bulletins constituant une partie de volume.

Catalogue

On peut se procurer un catalogue qui décrit chaque bulletin de la série des volumes du recensement de 1971, ainsi que les bulletins des autres séries (série préliminaire, série des secteurs de recensement et série spéciale). Le catalogue contient également une liste de prix et une formule de commande. On peut obtenir un exemplaire de ce catalogue en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Pour tout renseignement complémentaire sur les publications du recensement, s'adresser à la Division de l'information de Statistique Canada.

Commandes de bulletins

Les commandes de bulletins peuvent être envoyées à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, ou à la Division de l'édition, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On peut aussi commander les publications du recensement aux librairies d'Information Canada de Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Pour plus de détails sur les comptes de dépôt, les commandes en gros, etc., s'adresser à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Autres formes de publication

En plus des diverses publications contenant les résultats du recensement de 1971, de nombreux tableaux seront mis à la disposition des utilisateurs sous forme d'états mécanographiés. Ces tableaux seront également disponibles en microcopie. Les utilisateurs désireux de faire des analyses par des moyens mécanographiques pourront également se procurer un large éventail de tableaux statistiques sur bandes "sommaires". Pour tout renseignement sur le contenu, le prix et la disponibilité des résultats du recensement sur ces supports, s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Totalisations spéciales

Dans la mesure où le respect du secret des données le permettra, Statistique Canada établira, à l'intention des utilisateurs qui en acquitteront les frais, des totalisations spéciales qui ne font pas encore partie du programme d'exploitation prévu. Il faut envoyer les demandes au Service-utilisateurs des données du recensement en précisant bien les classements ou recoupements et les régions géographiques. Il faut inclure les catégories exactes pour chaque caractéristique et une ébauche de la disposition des tableaux.

Cartes et fichiers géographiques

Les utilisateurs pourront se procurer des cartes à grande échelle indiquant les limites des secteurs de dénombrement (c.-à-d. des territoires recensés par chaque représentant du recensement) ainsi que des cartes à petite échelle des divisions de recensement et des autres secteurs statistiques. Les documents constituant les fichiers géographiques (noms, codes, etc. géographiques) sont disponibles sous forme de tableaux présentant les différents secteurs de dénombrement qui constituent les unités administratives et statistiques (par ex., villes, villages, municipalités et secteurs de recensement). Pour plus de détails et pour une indication des frais, s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement de Statistique Canada.